

CONT@CT



Bulletin / Mitteilungen

NEUE HELVETISCHE GESELLSCHAFT - TREFFPUNKT SCHWEIZ
RENCONTRES SUISSES - NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE
INCONTRI SVIZZERI - NUOVA SOCIETÀ ELVETICA
NUOVA SOCIETAD HELVETICA - SCUNTRADA SVIZRA

*Chers membres de la Nouvelle Société
Helvétique et des Rencontres Suisses,*

Nous voici presque arrivés à la fin de notre première année de l'après-fusion. Le temps de faire un bilan paraît s'imposer.

Je suis peut-être mal placée pour énumérer les aspects positifs et négatifs, étant juge et partie, mais je vais tenter d'être aussi objective que possible. Je commence non par les aspects négatifs - car il n'y en a pas - mais plutôt par les difficultés à surmonter:

Nous devons certainement mieux collaborer et gérer les synergies entre nos activités régionales et nationales, de manière à nous organiser efficacement et déterminer qui fait quoi. À ce jour, il est difficile de mobiliser nos membres pour une manifestation nationale ayant lieu hors de leur région; mais nous ne sommes évidemment pas les seuls à être confrontés à ce type de difficulté. Il faut véritablement organiser un «méga-événement» pour que les gens se déplacent d'une ville à l'autre!

Notre marge de manœuvre pour obtenir des subsides de la Confédération est étroite, étant liée essentiellement à la question des langues et de la compréhension confédérale. Force est de constater qu'aujourd'hui ce sujet est peu mobilisateur, alors même qu'il est indispensable de recruter de nouveaux membres et cotisants. Nous avons des efforts à faire pour développer un programme attrayant qui traite de la question des langues si nous voulons encore bénéficier d'un financement et éviter de nous retrouver, à moyen terme, en faillite.

A part cela, je ne peux que me réjouir de l'ambiance qui règne au comité. Il fallait que nous nous apprivoisions et c'est chose faite. Un séminaire nous a permis de confronter nos idées sur l'avenir de l'association et les priorités que nous souhaitons

*Liebe Mitglieder der Neuen Helvetischen
Gesellschaft/Treffpunkt Schweiz,*

Bald können wir auf das erste Jahr unserer beiden fusionierten Organisationen zurückblicken. Eine Bilanz ist wohl angebracht.

Für mich als Mitverantwortliche ist es vielleicht nicht ganz selbstverständlich, die positiven oder negativen Aspekte aufzuzeigen. Ich werde versuchen, dies mit der notwendigen Objektivität zu tun.

Ich fange mit den eher negativen Seiten, oder besser gesagt den zu überwindenden Schwierigkeiten an:

Wir müssen die Synergien zwischen unseren regionalen und nationalen Aktivitäten besser nutzen und genau abklären, wer was macht. Es wird heutzutage schwierig, unsere Mitglieder zu motivieren, eine unserer Tagungen ausserhalb ihres Wohnortes zu besuchen; dies betrifft allerdings die meisten Vereine. Es braucht ein ausserordentliches Ereignis um Leute zu bewegen, in eine andere Stadt zu gehen.

Um Bundesgelder zu erhalten müssen wir uns auf die Thematik der Kohäsion und der damit verbundenen Sprachenproblematik festlegen. Dieses Thema ist allerdings begrenzt und nicht sehr attraktiv. Dennoch muss es uns gelingen, neue Mitglieder anzuwerben um weiterbestehen zu können.

Positiv zu vermerken ist, dass die Stimmung im Vorstand sehr gut und ermunternd ist. Ein Seminar hat uns erlaubt Gedanken über die Zukunft, die zu erreichenden Ziele und das Jahresprogramm auszutauschen.

Mir als neuer Präsidentin ist aufgefallen, wie wir uns dabei nahestehen. Eine Auseinandersetzung mit unseren Werten und Eigen tümlichkeiten, die unsere Gesellschaft, Politik, Wirtschaft und Kultur prägen, über unser Pa-

fixer dans la programmation. En tant que nouvelle présidente, j'ai été impressionnée par l'unité de vision existant parmi nous. Un échange sur nos valeurs et nos particularités qui sous-tendent la vie sociale, politique, économique et culturelle suisse ainsi que sur le patriotisme attaché à notre pays - mais qui n'exclut pas l'ouverture au monde - était passionnant. Madame Corinne de Tscherner vous en livre une synthèse intéressante dans les pages suivantes.

Plusieurs groupes sont très actifs et d'autres comme Neuchâtel, les Grisons et Schaffhouse reprennent du service. C'est très encourageant et nous ferons tout notre possible pour que les sections demeurent actives et représentatives de nos régions.

Enfin, le Groupe de Genève, qui avait déjà pratiqué un échange avec le Groupe de Winterthur en 2003-2004, a renoué avec cette excellente tradition en accueillant nos membres Argoviens. La rencontre était empreinte de convivialité et d'échanges indispensables à l'appréciation de nos cultures et richesses, à la fois si différentes et si proches. Il serait fort souhaitable que cette pratique se généralise entre toutes les sections de notre association.

Le forum sur l'intégration, que nous avons organisé le 8 septembre à Bâle, était d'une excellente tenue. Vous en retrouverez un résumé dans notre journal. Qu'il me soit permis ici de remercier chaleureusement la présidente de la NSH/RS de la région Bâle, Marianne von Grünigen, qui s'est démenée pour résoudre tous nos problèmes, de la recherche de modérateurs, aux questions de logistique pour obtenir encore, cerise sur le gâteau, la participation d'un chœur d'enfants très sollicité en région bâloise.

Notre page Internet est régulièrement remise à jour et même si le « blog » ne suscite pour l'instant pas encore une abondance de messages, il a le mérite d'exister. À ce sujet, nous devons définir un « modus vivendi ». Ce blog est aujourd'hui accessible à toute personne désirant émettre une opinion. En tant que politicienne, j'aime évidemment le débat d'idées, même si je suis connue pour mon tempérament consensuel. La NSH/RS est politiquement neutre tout en abordant des questions politiques et de différences de sensibilités entre nos régions. Si nous ne nous faisons pas l'écho de questions mobilisant toute notre population et montrant des tendances différentes, nous risquons de nous isoler quelque peu de l'actualité, même si celle-ci ne doit pas être notre préoccupation principale. Le chemin est escarpé, mais je veillerai à ce que le débat échappe à des intérêts partisans.

Christiane Langenberger
Présidente NSH - RS

triotismus der unsere Weltoffenheit nicht ausschliesst, war ausserordentlich spannend. Sie finden einen Beitrag dazu in den folgenden Seiten.

Viele unserer Ortsgruppen sind sehr aktiv und glücklicherweise haben nun auch die Vorstände der Gruppen Graubünden, Neuenburg und Schaffhausen einen Ersatz für ihre scheidenden Präsidenten gefunden. Wir werden unser Möglichstes tun, um ihnen bei ihrer schwierigen Aufgabe bei Seite zu stehen.

Schliesslich finden nun auch wieder Austausch unter unseren Gruppen statt. So hat Genf die Gruppe Aargau empfangen und einen wunderbaren gemeinsamen Tag erlebt. Hoffentlich werden sich solche Besuche wiederholen.

Am 8. September fand unser Forum zur Integrationspolitik in Basel vor einem gut besetzten Saal statt. Eine hochkarätige Besetzung der Podien erntete einen grossen Erfolg. Dabei möchte ich es nicht unterlassen, der Präsidentin der NHG/TS der Region Basel, Frau Marianne von Grünigen, für ihren Einsatz ganz herzlich zu danken. Ohne sie wären unsere Probleme kaum lösbar gewesen. Zusätzlich konnten wir uns noch einen bekannten Kinderchor aus lauter kleinen Ausländern zu Gemüte führen.

Unsere Internetseite wird regelmässig angepasst, und wenn auch unser « blog » noch keine Flut von Reaktionen enthält, so existiert er wenigstens.

Dies betreffend werden wir uns noch zu gewissen inhaltlichen Fragen Gedanken machen müssen. Dieser « blog » ist heute allen zugänglich, die ein Meinung äussern wollen. Als Politikerin bin ich natürlich an Debatten gewohnt, wenn ich auch eher als konsensfähig gelte. Die NHG/TS ist aber politisch neutral, auch wenn sie sich mit politischen Themen auseinandersetzt. Wenn wir nun aber abseits von Fragen bleiben, die unsere Bevölkerung beschäftigen, dann laufen wir Gefahr uns von der Aktualität abzusondern. Sicher ist Letztere nicht unser Hauptgeschäft, aber ich finde, dass es sich lohnt, Erfahrungen zu sammeln, bevor wir die Übung abbrechen; ich werde besorgt sein, dass wir parteipolitisch neutral bleiben.

Christiane Langenberger
Präsidentin NHG - TS

Liberté, égalité, incompatibilité ?

Conférence sur les services publics de M. Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral, à l'assemblée des délégués des Rencontres Suisses-Nouvelle Société Helvétique. Berne, 8 mai 2007.

Je reçois chaque jour des lettres de concitoyens, dont une grande partie est faite de réclamations. Le propos sous-jacent à la plupart d'entre elles est le suivant : je ne reçois pas ce à quoi j'ai droit, mes besoins élémentaires ne sont pas satisfaits, le service public ne fonctionne pas comme il faut. Voilà à quoi cela ressemble :

- « Je n'ai rien contre la vente de toutes sortes d'articles de papeterie aux guichets de la poste. Mais ce que je trouve infâme et dégoûtant, c'est l'étalement de sucreries. Ces pratiques me révoltent et j'ai honte pour la Poste suisse. »
- « Monsieur le conseiller fédéral, j'ai récemment appris qu'étant au bénéfice d'une rente AI, je pouvais recevoir gratuitement les programmes de radio et de télévision. Pourquoi est-ce que cela ne vaut pas aussi pour les prestations de la Poste ? »
- On me signale encore que le service de renseignements de Swisscom est beaucoup moins aimable qu'autrefois, avant de m'annoncer que le train a eu deux minutes de retard.
- On me parle d'« accès scandaleux au quai n° 3 de la gare de notre ville » ou
- « des autres situations déplorables ».
- Il y a des Suisses qui passent leur temps à se battre pour défendre leurs droits fondamentaux qui seraient, à les entendre, constamment bafoués. On s'en aperçoit rien qu'en lisant l'adresse, comme par exemple : thevoice@b.schwerde.ch

Toutes ces revendications sont toujours motivées de la même manière :

- « Qu'en est-il de mes droits ? » ou
- « Où reste le service public ? »

En allemand, il n'existe pas d'expression satisfaisante traduisant la notion de service public. C'est sans doute le terme de « Grundversorgung » (desserte, approvisionnement de base) qui s'en rapproche le plus. Mais ce n'est pas tout à fait la même chose, ce qui est révélateur d'une différence entre les cultures sur laquelle je reviendrai plus tard.

Le service public est le compromis politique que les États pratiquant l'économie de marché ont trouvé pour résoudre le dilemme entre liberté et égalité.

Le compromis entre liberté et égalité

« Liberté, égalité, fraternité », telle était la devise du Siècle des lumières, lequel a servi de terreau à la révolution bourgeoise, posant ainsi les fondements de l'Etat moderne et de notre Constitution. Si cette trinité séculière a tant marqué les esprits, ses trois objectifs n'en étaient pas moins parfaitement contradictoires.

- La liberté est un droit fondamental déclaré et garanti dans toutes les Constitutions. Comme elle est toutefois garantie pour tout le monde, elle doit nécessairement être restreinte, étant donné que la liberté absolue des uns menace celle des autres.
- C'est pourquoi, par les moyens les plus divers, les Constitutions et les lois cherchent également à garantir l'égalité entre les personnes.
- Pourtant, en réalité, égalité et liberté sont antagonistes. Ni l'une ni l'autre ne peuvent être garanties dans l'absolu.
- C'est pourquoi pratiquement tous les États tentent de garantir l'égalité jusqu'à un certain point en instaurant un service public. Au-delà règne la liberté. Par exemple, l'assurance-maladie, obligatoire, définit certaines prestations de base. Au-delà de ce niveau, les gens sont libres de s'assurer à titre privé afin de bénéficier de davantage de confort ou d'une plus grande liberté de choix. Le citoyen est donc tenu de conclure une assurance de base, il n'est pas libre de s'exposer à la pauvreté.

Le niveau du service public et sa conception varient d'un pays à l'autre et en fonction des mentalités. Mais le principe reste presque partout le même :

Le service public se situe à mi-chemin entre la liberté pour tous et l'égalité entre tous. Il constitue le compromis entre deux objectifs à la fois antagonistes et interdépendants.

Le service public comme élément de la cohésion intérieure...

Il ne s'agit pas là d'une analyse théorique, mais d'une politique délibérée. De trop fortes disparités sociales, la pauvreté et la discrimination ne sont pas seulement un affront moral, mais sont sources de jalousies, de rancœurs et finalement de troubles sociaux. Un large service public destiné à tous contribue à stabiliser la société.

...du monde...

Avant d'entrer dans les détails du service public suisse, dans les ramifications des revendications d'une clientèle exigeante, j'aimerais porter mon regard vers l'Afrique.

Dans un monde globalisé où nous connaissons tous le sort d'autres pays et d'autres continents, il est indispensable que l'on s'efforce d'assurer un approvisionnement de base à l'échelle mondiale – de l'eau, du pain, de l'énergie, des télécommunications pour tous. Cet impératif n'est pas seulement une exigence morale, mais une condition de la stabilité de notre société même. L'histoire nous l'apprend et l'actualité nous le confirme : ce sont toujours les inégalités économiques qui, parvenant chez nous par le biais des migrations, génèrent des tensions, provoquent le terrorisme et engendrent la guerre. Tout le monde en subit les conséquences, nous y compris.

...de la Suisse...

La Confédération veille à garantir une égalité des chances aussi étendue que possible entre les citoyens (art. 2 Cst). Elle garantit le droit à un enseignement de base suffisant (art. 19 Cst), s'engage en faveur des buts sociaux (art. 41 Cst), entretient les ouvrages publics, garantit l'utilisation exempte de taxe des routes publiques ainsi que l'uniformité des tarifs dans les secteurs de la poste et des télécommunications et définit le mandat des programmes de radio et de télévision. Ces tâches font donc partie de la raison d'Etat. Elles ont pour but de garantir la cohésion sociale dans un pays quadrilingue, abritant de nombreuses cultures et où cohabitent de grandes agglomérations urbaines et des vallées de montagne à la périphérie.

Dans les principaux domaines, le service public n'est pas tout simplement à disposition, il implique aussi des obligations. C'est ainsi que l'école primaire est obligatoire : chacun doit acquérir une formation minimale afin de pouvoir participer activement à notre démocratie et bénéficier des mêmes chances que les autres. L'assurance-maladie et l'AVS, l'assurance-chômage et l'AI sont aussi obligatoires. Personne n'a le droit de se retrouver dans le besoin – non seulement pour des raisons éthiques, mais aussi afin de préserver la stabilité sociale. Le préambule de notre Constitution précise que « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Il ne s'agit pas seulement de garantir des droits individuels, mais aussi la stabilité de la communauté.

- Le service public comprend donc en premier lieu le minimum vital. La conception de ce minimum vi-

tal (qui ne fait qu'indirectement partie du service public puisqu'il accorde la protection contre les créanciers) et de ce qu'il recouvre a évolué au cours des dernières décennies. Autrefois, ce minimum vital se résumait à un toit et à un morceau de pain. Aujourd'hui, il comprend aussi la participation à la vie culturelle, donc la possibilité d'aller au cinéma et au théâtre, de même que la participation à la vie sociale, donc un droit aux moyens de communication que sont le téléphone et l'accès à Internet.

- Le service public comprend également l'accès non discriminatoire aux soins médicaux, aux médecins, aux médicaments et aux hôpitaux. Cet aspect est garanti par la loi sur l'assurance-maladie, le catalogue des prestations et la planification hospitalière.
- Mentionnons encore l'accès non discriminatoire à l'instruction publique, c'est-à-dire aux institutions scolaires et universitaires.
- Enfin, le service public inclut l'accès aux prestations et aux infrastructures importantes, notamment de la poste, de la radio et de la télévision ainsi que de l'énergie et des télécommunications. Chacun, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il habite au centre ou à la périphérie, doit pouvoir y recourir.

...de l'UE...

Le débat sur le service public n'est pas une spécificité helvétique. Il a lieu dans tous les pays européens et occupe aussi l'UE. Comme l'Etat fédéral suisse, l'Union européenne est aussi fondée sur le principe de solidarité. Personne dans l'UE ne conteste la nécessité d'un service public :

En vertu de l'article 16 du Traité instituant la Communauté européenne, tous les Etats membres doivent veiller à ce que les services d'intérêt économique général puissent accomplir leurs missions. Par la publication d'un livre vert, la Commission de l'UE a ouvert le débat sur la question de savoir comment, dans quelle mesure et par qui les services d'intérêt général doivent être assurés. Les avis divergeaient entre les Etats membres. Une réglementation uniforme du droit européen se heurte aux différentes traditions et conceptions nationales concernant le marché et l'Etat. Cette diversité explique pourquoi il n'existe pas encore de directive cadre sur le service public, mais seulement des réglementations sectorielles principalement dans les secteurs économiques liés aux réseaux comme les télécommunications, les services postaux, les transports et l'énergie.

L'organisation du service public...

L'Etat est-il censé assurer lui-même l'intégralité du service public? Ou suffit-il qu'il fasse en sorte que le service public soit garanti ?

...dans l'UE :

Le traité instituant la CE reconnaît le bien-fondé du service public dans les Etats membres. Selon la jurisprudence de la Cour européenne de justice, il importe peu que ces prestations soient fournies par des entreprises publiques ou des entreprises privées. Cette conception pragmatique et non idéologique du service public admet explicitement un marché régi par la concurrence.

Dans la course à l'ouverture des marchés des transports, des télécommunications, de la poste et de l'électricité au sein de l'UE, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les pays scandinaves ont enclenché assez tôt une vitesse supérieure, alors que notamment les pays méditerranéens ont freiné le processus, rechignant à ouvrir leurs marchés dominés par des monopoles publics. Les Français, avec leurs exigences traditionnelles envers l'Etat – l'Etat-providence (ou l'Etat comme panacée universelle) – considèrent toute libéralisation ou déréglementation comme une menace pour le service public et se sentent confirmés dans leur méfiance par divers échecs, comme celui de la privatisation des chemins de fer britanniques dans les années quatre-vingt. Mais cet échec est contrebalancé par les succès remportés lors de la libéralisation des marchés de la poste, des télécommunications et de l'électricité, qui ne rencontre guère d'opposition en Grande-Bretagne.

En Suède, le marché de l'électricité est entièrement libéralisé depuis 1996, celui de la poste déjà depuis 1993, et l'Allemagne envisage d'ouvrir complètement le marché de la poste aux lettres au début 2008. L'UE a en tout cas constaté que la libéralisation des services universels déjà réalisée en Europe n'a pas eu d'effets négatifs sur l'ensemble des prestations.

L'exemple de la Suède montre qu'il est tout à fait possible d'abolir les monopoles étatiques de manière socialement responsable. Sans porter sensiblement atteinte au bien-être de la collectivité, des gouvernements sociaux-démocrates ont, dans les années 90 déjà, libéralisé complètement des secteurs classiques du service public tels que l'approvisionnement en électricité ou la poste. Depuis 1999, les ménages privés peuvent changer de fournisseur d'électricité sans frais. Les réseaux de transport d'électricité du pays sont toutefois entretenus par une autorité étatique et les réseaux de distribution locaux et régionaux sont gérés en monopole par des sociétés d'alimentation en électricité. Afin de garantir une présentation transparente des comptes, ces sociétés doivent séparer sur le plan comptable la production – où règne la concurrence des prix – et la distribution. Si la Suède a aboli le monopole de la poste au début des années 90, elle a maintenu le

mandat de prestations garantissant le service universel dans l'ensemble du pays. Le gouvernement a confié ce mandat à l'ancien détenteur du monopole, la poste suédoise ne recevant pas de subventions de l'Etat pour cette prestation.

Vu les progrès techniques et la diversité des offres innovatrices qui y était liée, toute l'Europe – certains pays plus rapidement que d'autres – s'est convaincue que, si l'Etat devait bien garantir le service universel, il ne devait pas nécessairement le fournir lui-même. Si le marché est en mesure de proposer de meilleures prestations, et cela en outre à des prix plus avantageux, il devrait aussi être autorisé à le faire dans les secteurs du service public. Si l'Etat accorde la priorité aux entreprises privées, il n'est pas pour autant libéré de son obligation de promouvoir et de garantir le service public dont les tâches doivent être définies par les autorités.

...en Suisse :

Comme la France, la Suisse romande peine à accepter la libéralisation du service public. Mais en Suisse alémanique aussi, même en dehors des milieux syndicaux, l'ouverture du marché est associée à une réduction des prestations, des salaires et des emplois. La conviction prédomine que seul l'Etat est à même de fournir le service public. Dans la mesure où celui-ci est fourni par des entreprises étatiques – ou au moins proches de l'Etat –, il est considéré comme un bouclier face à des mutations sociales déstabilisantes.

Cette croyance en l'Etat protecteur servant d'ancrage économique et de repère moral explique peut-être pourquoi, en Suisse alémanique, les personnes critiques vis-à-vis de la libéralisation se servent du terme français de service public et non de l'expression allemande de « Grundversorgung ». A la recherche d'une médiation linguistique, j'ai suggéré que l'on parle de « service au public », ce qui m'a valu un cinglant échec au Congrès du PS à Lugano. C'est une oratrice qui a qualifié ma proposition de « plus véritablement socialiste » qui a été ovationnée.

Il y a encore une dizaine d'années, la poste, les télécommunications et les CFF étaient encore directement assumés par l'Etat qui en détenait le monopole. Aujourd'hui, chacune de ces entreprises est autonome et doit se profiler sur le marché face à la concurrence internationale. Ce changement ne s'est bien sûr pas fait sans mal, mais a suscité des débats houleux et donné lieu à des référendums et à des initiatives. Car ne l'oublions pas : il en va du service public, de ce qui établit la jonction entre liberté et égalité et contribue à stabiliser la société en atténuant les sentiments d'envie et de rancœur. Le

service public ne peut pas être fourni entièrement et sans condition par le marché, même si cela marche dans de très nombreux secteurs : c'est ainsi que notre approvisionnement en denrées alimentaires est assuré. Dans d'autres cas, des mesures d'accompagnement sont nécessaires, des organes de surveillance (vastes et coûteux) devant veiller à ce que la concurrence marche et que les prestations aient la qualité requise.

Que doit faire l'État pour moi ?

Le point de la situation

Les débats très vifs que suscite le service public sont la plupart du temps très idéologiques. Or, ces idéologies voilent souvent des intérêts personnels bien tangibles.

1. Par exemple lorsque l'on aborde la question: que comprend le service public ?
 - L'aide à la presse en fait-elle partie? Le Conseil fédéral estime que non, parce que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont garanties par le marché. Le Parlement est au contraire d'avis que cette aide est absolument indispensable, même pour les gros éditeurs au portefeuille bien garni. On abuse sans doute ici du terme de service public pour obtenir des subventions.
 - Les pilules servant à se désaccoutumer de la nicotine doivent-elles être remboursées par l'assurance-maladie? Bien sûr! estime l'entreprise pharmaceutique qui vient d'en faire la demande. A l'opposé, les caisses maladie s'y opposent (elles devraient prendre en charge le traitement) en faisant appel à la responsabilité individuelle.
2. Il ne se passe pratiquement pas une session sans que le Parlement ne débattenne de l'étendue du service public.
 - Dans quelle mesure les thérapies douces font-elles partie du service public? Nous serons vraisemblablement appelés l'année prochaine à nous prononcer sur une initiative visant à mettre l'ensemble des médecines complémentaires à égalité avec les médecines traditionnelles, qui figureraient toutes au même titre dans le catalogue des prestations de base. Pour les uns, il s'agit d'une extension coûteuse et d'une solidarité forcée destinée à satisfaire les desiderata de quelques farfelus alors que pour les autres, il s'agit d'une égalité des chances qui devrait être garantie depuis longtemps aussi à ceux qui ne bénéficient pas d'assurances complémentaires.
 - La distribution postale a fait l'objet de débats homériques qui durent toujours. Alors que les uns ne voient que la fermeture de bureaux postaux peu fréquentés et déplorent le démantèlement du service public, les autres estiment que le progrès réside dans l'emménagement de nouveaux offices

de poste dans des centres commerciaux et dans la création de nouveaux services à domicile. Le Conseil fédéral rappelle que les deux tendances existent et parlent de transformation.

3. Comment faut-il organiser le service public ?

- Le Parlement n'est pas entré en matière sur la réforme des chemins de fer 2, notamment parce que le Conseil fédéral avait proposé de diviser le réseau ferroviaire en un réseau principal et un réseau secondaire. Aucun canton ne voulait accepter de n'avoir plus qu'un réseau secondaire sur son territoire. La seule proposition de ne pas désigner les prestations ferroviaires relevant du service public de manière uniforme dans toute la Suisse témoignait d'un manque flagrant de sensibilité politique.
- Une question fondamentale de l'organisation du service public reste celle du prestataire: Etat ou marché? Le débat sur le prix unique du livre montre le peu de confiance que l'on accorde au marché. Il y a cinq ans, cette même méfiance vis-à-vis d'une ouverture du marché de l'électricité a conduit au rejet de la LME et a menacé un certain temps la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité. Il a été question d'un référendum en Suisse romande, mais pas en Suisse alémanique.

Que puis-je faire pour l'État ?

Revenons à la question de la liberté et de l'égalité. Le troisième élément qui y est associé est la solidarité, qui fait appel à la cohésion spirituelle au sein d'une société. La solidarité est apparentée à l'adjectif solide, donc à la notion de stabilité.

Notre Constitution ne garantit pas seulement des droits, elle demande aussi à chacun de se mettre au service de la société et de l'Etat en fonction de ses capacités. On ne peut pas se contenter d'« organiser » le service public. Ce n'est pas seulement une question de prestations étatiques, de marché, de libéralisation, de privatisation ou de subventions. L'engagement bénévole des citoyens joue également un rôle. En effet, ils contribuent aussi à assurer le service public. Sans leur participation au sein des corps des sapeurs-pompiers et sans l'aide entre voisins, sans leur participation aux institutions culturelles, à la vie associative et sans leur engagement dans la vie politique, le service public ne pourrait pas du tout être garanti. Cette certitude nous console de certains maux mécontents.

L'âme du service public

Nous avons maintenant sans cesse navigué entre la notion de service public et celle de « Grundversorgung » en sachant que les deux ne sont pas identiques.

En effet, le terme « Grundversorgung » ne précise pas qui fournit les prestations, alors que l'expression « service public » laisse entendre que c'est l'Etat.

Il y a toutefois encore une autre différence. Elle devient manifeste lorsque le service public désigne plus qu'une infrastructure et son exploitation et qu'il est assimilé à un contenu. C'est notamment le cas de la radio et de la télévision: Ici aussi – comme pour les routes, les chemins de fer et les prestations postales – l'infrastructure et son exploitation sont prescrites: deux chaînes de télévision et deux chaînes de radio par région linguistique, ainsi qu'un programme de radio et quelques émissions télévisées en romanche. Les câblo-opérateurs sont tenus de diffuser l'ensemble de ces programmes dans toute la Suisse.

Mais le « service public » recouvre aussi le contenu des émissions que la SSR doit réaliser: « La radio et la télévision contribuent à la formation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion. Elles doivent en particulier promouvoir la compréhension, la cohésion et l'échange entre les différentes parties du pays, les communautés linguistiques, les cultures etc. » (Cst, art. 93 et LRTV, art. 24).

- Les médias de la SSR ne constituent donc pas seulement la plate-forme permettant à la culture de s'exprimer. Ils créent et transforment eux-mêmes la culture, ils en font partie.
- Ils ne se bornent pas à rendre possible le débat public, ils le mènent et l'animent eux-mêmes. Ils en sont des acteurs.

La radio et la télévision ne se bornent pas à fournir les moyens techniques nous permettant en Suisse romande de recevoir les programmes de la Suisse alémanique et du Tessin et vice versa. Elles ont pour mission de promouvoir dans leurs programmes respectifs la cohésion et la compréhension entre les cultures.

Le service public ne se résume pas à un certain nombre d'émissions de bonne qualité, il forme un ensemble.

Ceci ne vaut pas seulement pour la SSR: le service public est plus que la somme des prestations individuelles de l'Etat, plus que l'ensemble des droits revendiqués par les citoyens. Le service public est une raison d'Etat.

C'est pourquoi le car postal avec son célèbre avertisseur à trois tons représente pour de nombreux Suisses bien plus qu'un moyen de transport public, il est devenu un véritable emblème national.

Le service public ne constitue donc pas seulement la surface infrastructurelle, donc la deuxième dimension, sur laquelle la Maison Suisse peut se construire, mais aussi la troisième dimension, c'est-à-dire l'édifice lui-même. Alors que la « Grundversorgung » rend possible l'expression de ces valeurs grâce aux infrastructures, le « service public » les incarne. Le service public est donc plus que le mur des lamentations de citoyens revendicateurs. Il incarne la cohésion nationale, l'identité et notre stabilité. Comme la démocratie directe, il représente l'identité de la Confédération suisse où chacun est égal en droit et est appelé à participer librement à la communauté.

Gleichheit, Freiheit, Grundversorgung?

*Startveranstaltung der Neuen Helvetischen Gesellschaft – Rencontres Suisses zu
Grundfragen des Service public, Bundesrat Moritz Leuenberger
Bern, 8. Mai 2007*

Jeden Tag bekomme ich Post von Bürgerinnen und Bürgern. Ein grosser Teil sind Reklamationen. Hinter ihnen steht zumeist die Haltung: Ich bekomme nicht, was mir zusteht, meine elementaren Grundansprüche sind nicht erfüllt worden, der Service public funktioniert nicht. Das tönt dann so:

- «Gegen den Verkauf von allerlei Papeteriewaren im Schalterraum der Post möchte ich ja nichts einwenden. Aber was ich als gemein und eigentlich als niederträchtig betrachte, ist das Gestell mit den Süssigkeiten. Empört bin ich über solche Machenschaften und ich schäme mich für die schweizerische Post.»
- «Sehr geehrter Herr Bundesrat Leuenberger, erst kürzlich habe ich erfahren, dass ich als IV-Rentner die Radio- und Fernsehprogramme gratis beziehen kann. Wieso ist das Gleiche nicht auch bei der Post möglich.»
- Ich werde aufmerksam gemacht darauf, dass die Swisscom-Auskunft heute viel weniger freundlich sei als früher, und darauf
- dass der Zug zwei Minuten Verspätung hatte.

- Ich lese vom « accès scandaleux au quai n° 3 de la gare de notre ville », oder
- « des autres situations déplorables ».
- Es gibt Schweizer, die kämpfen systematisch für ihre – vermeintlich – andauernd verletzten Menschenechte. Das kann schon aus der Adresse hervorgehen, z. Bsp: thevoice@b.schwerde.ch

All diese Ansprüche haben stets eine ähnliche Begründung:

- « Wo bleibt mein Recht? »
- oder « où reste le service public? »

Es gibt keinen befriedigenden deutschen Ausdruck für Service public. Am ehesten entspricht ihm die Grundversorgung. Das ist zwar nicht genau dasselbe, was auf einen kulturellen Unterschied zurückzuführen ist, auf den ich später noch zurückkommen möchte.

Service public oder Grundversorgung ist der realpolitische Kompromiss, den Staaten mit sozialer Marktwirtschaft als Ausweg aus dem Dilemma zwischen Freiheit und Gleichheit finden.

Der Kompromiss zwischen Freiheit und Gleichheit

« Freiheit, Gleichheit, Solidarität » war der politische Slogan der Aufklärung, welche ihrerseits Basis der bürgerlichen Revolution und damit Grundstein für unseren heutigen Staat und unsere Bundesverfassung war. So einprägsam diese weltliche Dreieinheit daher kommt, so widersprüchlich sind ihre drei Ziele in Wirklichkeit.

- Freiheit ist ein erklärtes Menschenrecht. Alle Staatsverfassungen garantieren sie. Da sie die Freiheit aber allen Menschen garantieren, kommen sie nicht darum herum, sie auch gleich wieder einzuschränken, denn die absolute Freiheit des einen bedroht diejenige des anderen.
- Deswegen streben die Verfassungen und Gesetze mit verschiedensten Massnahmen ebenso die Gleichheit der Menschen an.
- In Wirklichkeit widersprechen sich jedoch Gleichheit und Freiheit. Weder das eine noch das andere kann absolut garantiert bzw. organisiert werden.

Deswegen versuchen heute praktisch alle Staaten, Gleichheit bis zu einem gewissen Niveau sicher zu stellen. Dies ist die Grundversorgung. Oberhalb dieses Levels herrscht Freiheit. Zum Beispiel: Es gibt eine obligatorische Krankenversicherung mit definierten Grundleistungen. Oberhalb dieses Levels herrscht Freiheit, sich privat für mehr Komfort und Wahlmöglichkeiten zu versichern. Der Bürger muss also der Grundversicherung beitreten, es ist ihm nicht gestattet, sich der Verarmung auszusetzen.

Wie hoch das Niveau der Grundversorgung ist und wie sie organisiert wird, ist von Staat zu Staat und auch je nach Zeitgeist verschieden. Aber das Prinzip ist doch beinahe überall dasselbe. Zwischen der Freiheit für alle und der Gleichheit von allen gibt es also die Grundversorgung. Sie ist der Kompromiss zweier Ziele, die zu einander in Konflikt stehen und einander doch bedingen.

Grundversorgung als Element des inneren Zusammenhaltes...

Das ist nicht eine theoretische Analyse, sondern bewusste Politik. All zu grosse soziale Unterschiede, Armut und Benachteiligung sind nicht nur eine moralische Anklage, sondern sie verursachen auch Neid, Missgunst und schliesslich soziale Unruhe. Eine breite Grundversorgung für alle stabilisiert also eine Gemeinschaft.

...der Welt...

Bevor ich in die Details des Schweizerischen Service public, in die Verästelungen der selbstbewussten Ansprüche einer gehobenen helvetischen Klientel dringe, erlaube ich mir einen Blick nach Afrika. In der globalisierten Zeit, in der wir alle das Schicksal anderer Länder und anderer Kontinente kennen, ist das Bemühen um eine weltweite Grundversorgung – Wasser für alle, Brot für alle, Energie für alle, Telekommunikation für alle – ein Imperativ. Nicht bloss ein moralischer Imperativ, sondern einer für die Stabilität unserer eigenen Gesellschaft. Die Geschichte lehrt und die Gegenwart bestätigt: Es sind immer ökonomische Ungleichheiten, die zu Spannungen, zu Terrorismus und Krieg führen und über die Migration den Weg zu uns finden. Von all diesen Folgen sind alle, auch wir betroffen.

...der Schweiz...

Die Eidgenossenschaft sorgt für möglichst grosse Chancengleichheit unter den Bürgerinnen und Bürgern (Art. 2BV). Sie gewährt den Anspruch auf Grundschule (Art. 19 BV), setzt sich für Sozialziele ein (Art. 41 BV), unterhält öffentliche Werke, garantiert die gebührenfreie Benützung öffentlicher Strassen, einheitliche Tarife im Post- und Fernmeldewesen und nennt den Programmauftrag von Radio und Fernsehen. All diese Aufgaben gehören zur eigentlichen Staatsraison. Sie sollen die soziale Kohäsion sicherstellen und zwar in einem Land mit vier Sprachen, vielen Kulturen, peripheren Bergtälern und grossen städtischen Agglomerationen.

In den allerwichtigsten Bereichen steht die Grundversorgung nicht einfach bloss zur Verfügung, sondern sie muss auch in Anspruch genommen werden. Des-

wegen ist der Primarschulunterricht obligatorisch: Alle sollen eine Minimalausbildung haben, damit sie aktive Mitglieder in der Demokratie sein können, damit sie Chancengleichheit haben. Obligatorisch sind auch die allgemeine Krankenversicherung, die AHV, die Arbeitslosenversicherung, die IV. Niemand darf verarmen - nicht nur aus ethischen Gründen nicht, sondern auch um der Stabilität der ganzen Gesellschaft willen. Die Präambel der Schweizerischen Bundesverfassung hält fest, «dass die Stärke des Volkes sich misst am Wohl des Schwachen». Es geht nicht nur um individuelle Rechte, sondern auch um die Stabilität der Gemeinschaft.

- Zur Grundversorgung gehört deshalb zuallererst die Existenzsicherung. Die Vorstellung darüber, was zum Existenzminimum (selber nur indirekt Teil der Grundversorgung, denn es gewährt Schutz vor den Gläubigern) gehört, hat sich in den vergangenen Jahrzehnten gewandelt. Einst war es ein Stück Brot und ein Dach über dem Kopf. Heute gehört dazu auch die Teilnahme am kulturellen Leben, also Kino- und Theaterbesuch, ebenfalls dazu gehört die Teilnahme am sozialen Leben, also das Recht auf Kommunikation, Telefon und Internetzugang.
- Zur Grundversorgung gehört auch der gleichberechtigte Zugang zum Gesundheitswesen, zu Ärzten, Medikamenten und Spitalern. Dies garantierten wir im Krankenversicherungsgesetz, im Leistungskatalog, bei der Spitalplanung.
- Ebenfalls dazu gehört der gleichberechtigte Zugang zur Bildung und damit zu Schulen und Universitäten.
- Zur Grundversorgung gehört weiter der Zugang zu den wichtigen Infrastrukturen und Dienstleistungen, u.a. zu Post, Radio und Fernsehen, Energie, Telekommunikation – auf sie müssen sich alle Menschen im Staat verlassen können – egal, ob sie reich oder arm sind, egal, ob sie zentral oder peripher wohnen.

...der EU...

Die Diskussion um den Service Public ist kein spezifisch schweizerisches Thema. Dieses prägt die öffentliche Auseinandersetzung in allen europäischen Staaten, und beschäftigt auch die EU.

Wie der schweizerische Bundesstaat gründet auch die europäische Staatengemeinschaft auf der Idee des solidarischen Ausgleichs. Dass es einen Service Public oder eine Grundversorgung geben muss, wird in der EU von niemandem bestritten. Nach Artikel 16 des EG-Vertrags müssen sämtliche Staaten der Europäischen Gemeinschaft Sorge dafür tragen, dass Dienste von allgemeinem wirtschaftlichem Interesse ihre Aufgabe erfüllen können. Zur

Frage, in welchem Ausmass, wie und durch wen solche gemeinwirtschaftlichen Leistungen erbracht und gewährleistet werden sollen, eröffnete die EU-Kommission 2003 mit einem Grünbuch eine Debatte. Die Meinungen in den Mitgliedstaaten gingen auseinander. Einem solchen einheitlichen europarechtlichen Regelwerk stehen die unterschiedlichen nationalen Traditionen und Vorstellungen bezüglich Markt und Staat entgegen. Dies erklärt, weshalb es bis heute noch keine EU-Rahmenrichtlinie zum Service Public gibt, sondern nur sektorielle Regelungen primär für die grossen netzgebundenen Wirtschaftsbereiche wie Telekommunikation, Postdienste, Verkehr und Energie.

Die Organisation der Grundversorgung...

Muss der Staat die Grundversorgung von A bis Z selbst erbringen? Oder reicht es, wenn er dafür sorgt, dass sie erbracht wird?

...in der EU:

Der EG-Vertrag bekennt sich zur Grundversorgung in den Mitgliedstaaten. Nach der Rechtsprechung des Europäischen Gerichtshofes ist es dabei unerheblich, ob solche Dienstleistungen von öffentlichen oder privaten Unternehmen erbracht werden. Dieses ergebnisorientierte und nicht ideologisch fixierte Verständnis der Grundversorgung akzeptiert ausdrücklich den wirtschaftlichen Wettbewerb.

Im Ringen innerhalb der EU um die Öffnung der Verkehrs-, Telekom-, Post- und Elektrizitätsmärkte haben Grossbritannien, Deutschland und Skandinavien schon früh ein forsches Tempo eingeschlagen, während insbesondere die Mittelmeerstaaten bremsen und die durch öffentliche Monopole verwalteten Märkte nur zögerlich öffnen wollen.

Die Franzosen mit ihren traditionell hohen Ansprüchen und Erwartungen an den Staat – der Staat als unseres Glückes Schmied (oder: als omnipräsenter Problemlöser) – beargwöhnen jede Liberalisierung und Deregulierung als Gefahr für den Service Public, und sie fühlen sich in ihrem Misstrauen durch Fehlleistungen wie die misslungene Privatisierung der britischen Bahnen in den achtziger Jahren bestätigt. Diesem einen Misserfolg stehen aber Erfolge bei der Post-, Telekom- oder Strommarktliberalisierung entgegen. Diese funktionieren in Grossbritannien weitgehend klaglos.

In Schweden sind der Elektrizitätsmarkt seit 1996 und die Post schon seit 1993 vollständig liberalisiert, und Deutschland beabsichtigt die komplette Öffnung des Briefpostmarktes auf Anfang 2008. Die EU-Kommission stellte jedenfalls fest, es gebe keine

Anhaltspunkte, dass die bereits erfolgte Liberalisierung von Universaldiensten in Europa sich negativ auf die Gesamtleistung ausgewirkt habe.

Dass man den Verzicht auf öffentliche Monopole durchaus sozialverträglich gestalten kann, zeigt Schweden. Dort haben sozialdemokratisch geführte Regierungen ohne gravierende Einbussen für das Gemeinwohl klassische Bereiche des Service Public wie die Stromversorgung oder die Post bereits in den 90er Jahren vollständig liberalisiert. Seit 1999 können auch private Haushalte ihren Stromanbieter ohne Kostenfolge wechseln. Die landesweiten Übertragungsnetze aber werden von einer staatlichen Behörde unterhalten, und die regionalen sowie lokalen Verteilnetze sind Monopole der Stromversorgungsgesellschaften. Diese müssen deshalb im Interesse einer transparenten Rechenlegung die Produktion, wo Preiskonkurrenz herrscht, und die Verteilung in buchhalterisch getrennte Einheiten aufteilen. Schweden hat zudem das Postmonopol zu Beginn der 90er Jahre vollständig abgeschafft. Beibehalten wurde aber der Leistungsauftrag zur landesweiten Grundversorgung, und die Regierung übertrug diese Aufgabe dem früheren Monopolisten. Für diese Dienstleistung erhält die schwedische Post vom Staat jedoch keine Subventionen.

Unter dem Eindruck der technischen Entwicklung und der damit verbundenen Vielfalt innovativer Angebote setzt sich europaweit – teils zügig, teils schleppend – die Einsicht durch, dass der Staat die Grundversorgung zwar garantieren, aber nicht zwingend selber erbringen muss. Sofern der Markt bessere und womöglich günstigere Leistungen anbieten kann, soll er dies auch in den Bereichen des Service Public tun dürfen. Falls der Staat privaten Unternehmen den Vortritt lässt, ist er deswegen nicht aus seiner Pflicht zur Förderung und Sicherung der Grundversorgung entlassen. Die Festlegung der Gemeinwohlaufgaben obliegt den öffentlichen Instanzen.

...in der Schweiz:

Ähnlich wie Frankreich tut sich speziell die Romandie schwer mit Liberalisierungen im Bereich der Grundversorgung. Aber auch in der Deutschschweiz und über die Gewerkschaftskreise hinaus werden mit Marktöffnungen Leistungs-, Lohn- und Arbeitsplatzabbau assoziiert. Nur der Staat, so die Überzeugung, könne den Service Public erbringen. Staatlich oder zumindest staatsnah erbrachter Service Public wird zudem als Schutzschild gegen den generell verunsichernden gesellschaftlichen Wandel empfunden.

Dieser Glaube an Vater Staat als wirtschaftlicher Anker und moralischer Kompass zugleich erklärt vielleicht, weshalb Liberalisierungsskeptiker in der

Deutschschweiz den französischen Begriff «Service Public» verwenden und nicht den deutschen Ausdruck «Grundversorgung». Mit dem Versuch einer sprachlichen Vermittlung, nämlich von einem «Service au public» zu sprechen, scheiterte ich am Parteitag der SP in Lugano kläglich. Die Ovationen erhielt eine Rednerin, die ihn als «nicht mehr echt sozialistisch» verhöhnte.

In der Schweiz waren noch vor zehn Jahren Post, Telekommunikation und SBB vom Staat direkt und im Monopol geführte Unternehmen. Heute ist jeder dieser Betriebe selbständig und muss sich auf dem Markt gegen internationale Konkurrenz behaupten. Natürlich ist dieser Wandel nicht problemlos über die Bühne gegangen. Er wurde von heftigsten Debatten, Referendumsabstimmungen und Initiativen begleitet. Vergessen wir nicht: Es geht um die Grundversorgung, also um jenes Instrument, welches den Ausgleich zwischen Freiheit und Gleichheit regelt, Neid und Missgunst dämpfen soll und so Stabilität in eine Gesellschaft bringt. Die Grundversorgung kann nicht generell und bedingungslos vom Markt erbracht werden. In sehr vielen Bereichen ist das der Fall: Wir sind mit Lebensmitteln versorgt. In anderen Fällen bedarf es flankierender Massnahmen, diverser (grosser und teurer!) Aufsichtorgane, die dafür sorgen, dass der Wettbewerb funktioniert und die Dienstleistungen in der nötigen Qualität erbracht werden.

Was muss der Staat für mich tun? Der Stand der Dinge

Service public und Grundversorgung sind Gegenstand heftigster Debatten, meist sehr ideologisch geführter. Die ideologischen Glaubensbekenntnisse verbrämen aber oft handfeste Eigeninteressen.

1. Zum Beispiel bei der Frage: Was gehört zur Grundversorgung?
 - Gehört die Presseförderung dazu? Nach Meinung des Bundesrates nicht, weil Meinungsäusserungsfreiheit und Pressefreiheit durch den freien Markt gewährleistet sind. Nach Meinung des Parlamentes braucht es die Presseförderung aber unbedingt – auch für grosse, finanzstarke Verlage. Vermutlich wird der Begriff Grundversorgung hier für Subventionen missbraucht.
 - Gehören Nikotinentwöhnungspillen in den Grundleistungskatalog der Krankenkassen oder nicht? Natürlich! findet das Pharmaunternehmen, welches diesen Antrag soeben gestellt hat. Umgekehrt wehren sich die Krankenkassen, (die dann ja für die Behandlung bezahlen müssten,) indem sie an die Eigenverantwortung jedes Einzelnen erinnern.
2. Praktisch in jeder Session wird über den Umfang der Grundversorgung gestritten.

- Wie viele komplementärmedizinische Methoden gehören zur Grundversorgung? Nächstes Jahr voraussichtlich stimmen wir über eine Initiative ab, die sämtliche komplementärmedizinischen Methoden den schulmedizinischen gleichstellen und zur Grundleistung der Krankenkassen erklären will. Für die einen bedeutet das teurer Ausbau und Zwangssolidarität mit Sonderwünschen einiger Exoten, für die andern ist es die längst fällige Chancengleichheit auch für die nicht Zusatzversicherten.
- Über die Postzustellung sind homerische Debatten geführt worden und die Diskussion geht weiter. Die einen sehen nur die Schliessungen von schlecht frequentierten Postbüros und sprechen von Abbau des Service public. Die andern haben die neuen Poststellen in Einkaufszentren und den Hausservice vor Augen und preisen dies als Ausbau. Der Bundesrat erinnert an beides und spricht von Umbau.

3. Wie ist die Grundversorgung zu organisieren?

- Auf die Bahnreform 2 ist das Parlament nicht eingetreten, dies vor allem deshalb, weil der Bundesrat vorgeschlagen hat, das Bahnnetz in ein Haupt- und ein Nebennetze zu unterteilen. Kein Kanton wollte sich gefallen lassen, nur noch ein Nebennetz auf seinem Territorium zu haben. Schon nur der Vorschlag, den Service public mit Bahnleistungen nicht in der ganzen Schweiz gleichberechtigt zu benennen, war eine grosse politische Unsensibilität.
- Eine Grundfrage bei der Organisation des Service public ist und bleibt die Frage, wer die Leistung erbringt: der Staat oder der Markt. Wie wenig Vertrauen in den Markt gesetzt wird, zeigt die Debatte um die Buchpreisbindung. Dasselbe Misstrauen gegen eine Marktöffnung bei der Stromversorgung hat vor fünf Jahren zur Ablehnung des EMG geführt und gefährdete eine Weile auch das neue Stromversorgungsgesetz. Über das Referendum wurde in der Romandie diskutiert; nicht aber in der Deutschschweiz.

Was kann ich für den Staat tun?

Kommen wir zurück auf Freiheit und Gleichheit. Zu ihnen gehört als drittes Element die Solidarität. Sie appelliert an den geistigen Zusammenhalt einer Gesellschaft. Solidarität ist verwandt mit solid, also stabil. Unsere Verfassung garantiert ja nicht nur Ansprüche, sie fordert auch jeden Einzelnen auf, sich nach seinen Kräften für die Gesellschaft und den Staat einzusetzen. Die Grundversorgung kann man nicht nur «organisieren». Es geht nicht nur um Fragen von Staatsleistungen, Markt, Liberalisierung, Privatisierung oder Subventionen. Es geht auch um den freiwilligen Einsatz der Citoyennes und Citoyens, der Mitbürgerinnen und Mitbürger. Auch sie erbringen einen service public. Die Grundversorgung

könnte ohne ihren Einsatz in Feuerwehr und Nachbarschaftshilfe, in kulturellen Einrichtungen und im Sport, in Vereinen und Politik gar nicht gewährleistet werden.

Diese Gewissheit tröstet über manch motzendes Mail hinweg.

Die Seele des Service public

Wir pendelten jetzt immer etwas zwischen den Begriffen Service public und Grundversorgung hin und her, wohl wissend, dass die beiden nicht dasselbe sind. Der eine Unterschied besteht darin, dass das Wort Grundversorgung offen lässt, wer die Leistung erbringt. Service public jedoch tönt an, dass es der Staat sein soll.

Es gibt einen weiteren Unterschied. Er zeigt sich dort, wo Service public mehr als eine Infrastruktur und ihren Betrieb meint, nämlich dort, wo der Begriff mit einem Inhalt gleichgesetzt wird. Das ist ganz besonders bei Radio und Fernsehen der Fall. Auch hier sind – wie bei Strassen, Bahnen und Postdienstleistungen – Infrastruktur und Betrieb vorgeschrieben: Zwei Fernsehkanäle und zwei Radiosender in den Regionen der Amtssprachen, für die Rätoromanen ein Radioprogramm und einzelne Fernsehsendungen. Die Kabelnetzbetreiber müssen das alles in der ganzen Schweiz verbreiten. Den Inhalt der Sendungen bezeichnen wir aber auch als Service public, den die SRG zu erbringen hat: «Radio und Fernsehen tragen zur Bildung und kulturellen Entfaltung, zur freien Meinungsbildung bei. Sie fördert das Verständnis der Kulturen, den Zusammenhalt des Landes» etc (BV Art. 93 und RTVG Art. 24).

- Die Medien der SRG sind damit nicht nur die Plattform, auf der sich Kultur entfalten kann. Sie schaffen und verändern selbst Kultur, sie sind selber Kultur.
- Sie ermöglichen nicht nur politische Debatten, sondern sie selber gestalten und führen sie. Sie sind Akteur des politischen Diskurses.

Radio und Fernsehen liefern nicht einfach die technischen Möglichkeiten, damit wir in der Deutschschweiz auch TSR und TSI empfangen können und umgekehrt. In ihren jeweiligen Programmen haben sie den Zusammenhalt und das Verständnis der verschiedenen Kulturen füreinander zu fördern.

Service public besteht auch nicht einfach aus einzelnen guten Radio- oder TV-Sendungen. Er besteht aus ihrer Gesamtheit. Das gilt nicht nur für die SRG: Der Service public ist mehr als die Summe der einzelnen Leistungen des Staates, mehr als alle Rechte, die von den Bürgern verlangt und reklamiert werden.

Der Service public ist eine Raison d'état. Deswegen bedeutet das Postauto mit seinem Dreiklang vielen Schweizerinnen und Schweizern weit mehr als ein Transportmittel des öffentlichen Verkehrs, es ist ein Symbol heimatlicher Gefühle geworden.

Es geht beim Service public also nicht nur um die infrastrukturelle Fläche, um die zweite Dimension, auf der das Haus Schweiz gebaut werden kann, es geht um die dritte Dimension, um das Haus selber. Die

Grundversorgung ermöglicht Werte mit Infrastrukturen, der Service public verkörpert sie.

Service public ist darum mehr als die Klagemauer reklamierender Staatsbürger. Er ist die nationale Kohäsion, die Identität und unsere Stabilität. Wie die direkte Demokratie verkörpert er das Selbstverständnis der Schweizerischen Eidgenossenschaft, wonach jeder Mensch in diesem Land gleichberechtigt und in Freiheit an der Gemeinschaft teilhaben soll.

Forum Intégration Basel/Bâle, 8.09 2007

Einleitung

«Seit jeher haben zahlreiche Ausländer in der Schweiz eine neue Heimat gesucht, sei es als Flüchtlinge, sei es als Arbeitssuchende. Die schweizerische Wirtschaft ist und war schon immer auf ausländische Arbeitnehmer angewiesen. Ohne sie wären viele Unternehmungen heute nicht dort, wo sie heute stehen. Darum hat die Schweiz immer grosszügig arbeitssuchende Ausländer aufgenommen und ihnen eine berufliche und persönliche Perspektive geboten.

Sodann hat unser Land, wenn immer möglich, geholfen und unzähligen Flüchtlinge und Zuwanderern mit ihren Familien Zuflucht geboten. Die humanitäre Tradition der Schweiz ist zu Recht weltweit anerkannt.

Mit der Massimmigration aus immer fernerer Ländern und fremden Kulturen wird diese humanitäre Tradition auf eine harte Probe gestellt. Obschon bereits vor etlichen Jahren klar wurde, dass die Zahl der Zuwanderer die Kapazitäten der Schweiz massiv überschreitet, blieb die Mehrheit der Politiker und der Parteien untätig.»

Dieser Text stammt aus der Argumentation der SVP zu ihrer neuen «Ausschaffungsinitiative». Ich habe ihn bewusst aufgenommen, weil ich ihn sehr subtil finde und er gerade aufzeigt um was es heute an unserer Tagung geht.

Wir wollen die ganze Thematik der Massimmigration etwas anders beleuchten.

Wir möchten von einer aktiven Integrationspolitik sprechen, welche das Potenzial jedes einzelnen Menschen zu nutzen weiss, zum Wohle des Einzelnen und des Landes, aber auch weil wir überzeugt sind, dass die menschlichen Ressourcen eines Landes ein strategischer Erfolgsfaktor im globalen Wettbewerb sind.

Migrantinnen und Migranten kommen nicht werteneutral in die Schweiz. Sie sind Träger von Werten und Kulturen. Diese sollten eigentlich für uns ein Bereicherungsfaktor sein, dies umso mehr als wir ja auf unsere Multikulturalität zu Recht stolz sind.

Zur Ehrlichkeit gehört auch, dass es je nach Herkunftsland durchaus unterschiedliche Herausforderungen für uns geben kann.

Die Schweiz hat eine lange und nicht immer rühmliche Erfahrung mit Minderheiten. In unserem Land koexistieren seit Jahrhunderten verschieden grosse und einflussreiche Gruppen, die sich in Sprache, Mentalität und kulturellem Erbe mit wechselndem Erfolg unterscheiden. Eine Kehrseite zu oberflächlich verstandener Demokratie kann die Diskriminierung und Unterdrückung von Minderheiten und, schlimmer noch, von nicht Wahlberechtigten sein. Flüchtlinge, Ausländer, die in unserem Land leben, aber auch einzelne Regionen, die bei konkreten Abstimmungsfragen überstimmt werden, gehören zu den potentiellen Opfern solcher Politik. Eine verantwortungsbewusste und eigenverantwortliche Demokratie lässt eine solche Ungerechtigkeit unter dem Deckmantel des Mehrheitskonsensus nicht zu.

Deshalb müssen wir uns über gewisse notwendige Eckpfeiler einer Integrationspolitik Gedanken machen. In einigen Kantonen erfolgt die Integration nach dem Prinzip «Fördern und Fordern ab dem ersten Tag». Die schweizerische Rechtsordnung, die Grundwerte, die Sprache und die gesellschaftlichen Verhältnisse bilden den Integrationsmassstab. Die Integration baut auf dem Potenzial der Menschen und erlaubt dessen optimale Entfaltung. Die Migrantinnen und Migranten tragen Mitverantwortung für den Integrationsprozess. Bei Nichterfüllung der Forderungen muss aber eingegriffen werden.

Résumé des débats

Dans un monde globalisé, les progrès ne s'arrêtent pas à nos frontières. Même si notre économie et notre recherche sont à la pointe du niveau mondial, il est évident que la Suisse ne pourra tenir son rôle de place économique majeure, que si elle parvient à rivaliser avec les autres lieux prestigieux de réflexions, de savoirs et de pratique. Or, cela ne sera certainement pas possible sans la participation active de chefs d'entreprises, de scientifiques et de collaborateurs étrangers.

L'intérêt de notre forum était de débattre des différentes facettes de la politique d'intégration menée par la Suisse, afin d'évaluer, d'une part, la motivation et les capacités de participer à notre croissance économique ou scientifique venant de femmes et hommes établis ici, avec leurs enfants nés dans notre pays, ainsi que des migrants et, d'autre part, d'évaluer les possibilités données à chacun pour s'adapter à un nouvel environnement culturel.

Or, une politique d'intégration axée essentiellement sur les forces de travail est insuffisante pour répondre aux défis actuels. Les problèmes de langues, de parents isolés et de jeunes insuffisamment formés en sont un témoignage évident.

Une politique d'intégration bien menée considère la population migrante comme un potentiel, un réservoir de forces vives. Cette politique implique également que soit reconnue l'appartenance à un autre État, à une autre patrie; mais en contrepartie, les personnes à intégrer doivent être volontaires pour apporter leur part d'efforts dans le processus d'intégration.

Depuis quelques mois, on est devenus attentifs en Suisse, à des éléments de politique d'intégration qui ont développé leurs effets, notamment dans les villes de Bâle et de Berne, et qui s'avèrent très prometteurs. En partant du principe de «promouvoir et d'exiger dès la première journée», tout est conçu de manière à prévenir les situations de détresses, à favoriser l'égalité de chances et la pluri-culturalité. On accueille avec le sourire, on incite à l'apprentissage des langues. On s'occupe de la petite enfance, sachant qu'une mauvaise socialisation, des drames vécus, auront des répercussions sur le développement futur d'un jeune et pourraient engendrer des dépenses sociales et des réactions de rejets importants. On veut ainsi instaurer un climat de confiance mais aussi exiger, en contrepartie, des efforts de la part de ceux qui souhaitent travailler et s'installer chez nous.

L'intégration est perçue comme un phénomène global de la société moderne. Tout le monde en fait partie: les habitants comme les nouveaux arrivants.

Un film, un exposé du Conseiller d'État du canton de Bâle-Ville, du préposé aux questions d'intégration,

ainsi que trois podiums de discussions ont permis de cerner les multiples aspects que soulèvent une intégration réussie. Le débat réunissait des dirigeants de quelques grandes entreprises de notre pays (le vice-Directeur de Nestlé, le vice-Président de l'EPFL, une directrice de Hoffmann-La Roche AG, le Président du Conseil d'administration de «BAK Basel Economics AG»). Il était opportun de rappeler que sans les Huguenots, Genève n'existerait pas comme place financière; que l'industrie horlogère a aussi été l'œuvre d'émigrants allemands et français et qu'elle a été sauvée par un Suisse né au Liban. Pensons aussi à la fondation de Nestlé, de l'ancienne BBC (maintenant ABB), de Sulzer, du groupe Tamedia, toutes créations d'émigrants, jusqu'à Serono, dont le propriétaire a, en plus, déclenché une vague d'enthousiasme national avec Alinghi. Nous devons préserver cette ouverture. La façon dont nous émettons des signaux négatifs vers l'étranger, signaux de non-ouverture, de non-accueil, témoignent du rejet d'une grande tradition patriote. Si nous perdons cette ouverture vers l'extérieur, nous allons la perdre aussi à l'endroit de nos compatriotes

Force est de constater qu'il n'est pas aisé d'intégrer des cadres supérieurs appelés à changer souvent de lieux de travail. Dans ce contexte, étant donné qu'il s'agit de personnes responsables qui dirigent les grandes entreprises de notre pays, nous devons tout mettre en œuvre afin de les sensibiliser à nos spécificités et richesses culturelles. Qu'ils en soient les «ambassadeurs» en quelque sorte.

Un autre problème se pose, qui est de garder chez nous des chercheurs de haut niveau. L'EPFL compte 107 nationalités et 63% d'enseignants étrangers. Pour des raisons de visas, notamment, nous perdons énormément de doctorants obligés de quitter notre pays, ce qui prive la Suisse d'une matière grise à haute valeur ajoutée dont le pays a justement le plus grand besoin.

De jeunes apprentis et étudiants nous ont fait part de leurs remarques concernant l'effectif dans les classes comportant un nombre important d'étrangers par rapport aux Suisses. Le niveau scolaire est alors différent et la tolérance difficile. Ce problème disparaît dès le niveau secondaire. La formation est donc une opportunité fondamentale d'intégration, qui doit être exploitée par le biais d'une scolarisation précoce. Ces jeunes ont également exprimé le désir d'une acceptation des immigrants fondée sur des aspects humains et pas seulement selon des critères d'intérêts économiques.

Christiane Langenberger

Cycle de réflexions sur le thème de l'intégration à Genève

Le groupe de Genève a organisé 4 conférences-débats sur le thème de l'intégration durant la saison 2006-2007.

Après avoir entendu M. Marc Morgeneegg, Directeur adjoint du service cantonal des naturalisations et réfléchi sur la question de savoir ce qu'est la naturalisation - est-ce seulement un acte administratif dans le processus d'intégration? - nous avons pu constater combien la femme (l'épouse, la mère) a un rôle important dans la démarche de l'intégration, au travers de l'exposé donné par Mme Fabienne Bugnon, Directrice du service cantonal de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, en référence aux actions entreprises auprès des communautés migrantes à Genève.

M. Paul-Olivier Vallotton, Délégué genevois à l'immigration nous a éclairés sur la politique cantonale d'intégration des étrangers; enfin pour conclure, nous avons entendu la conférence de M. Laurent Moutinot, Conseiller d'État, en charge du Département cantonal des institutions, entité à laquelle sont rattachées administrativement toutes les personnes intervenantes.

Réflexions et conclusions sur le thème de l'intégration

Au préalable, nous avons une conception quelque peu «mécaniste» du terme Intégration, voyant ce processus comme «une opération qui consiste à assembler les différentes parties d'un système et à assurer leur compatibilité ainsi que le bon fonctionnement du système complet».

Or, l'intégration sociale, c'est «le contrat social»: une convention expresse ou tacite qui lie les individus et postule que chaque individu a droit à une place dans la société, permettant ainsi à l'ensemble de fonctionner harmonieusement. L'intégration s'inscrit dans une perspective individuelle et collective... Si l'intégration est un cheminement individuel, elle s'inscrit dans une perspective globale, car l'exclusion est aussi multiple.

Avec la mondialisation, le monde est devenu un village et si les politiques migratoires des États occidentaux échouent, c'est parce que la législation ne correspond pas à la réalité sociale mondiale.

Les migrants des siècles passés ont forgé la Genève d'aujourd'hui: des persécutions religieuses des Français huguenots, à l'immigration économique des Ita-

liens et autres Européens. Les migrants d'aujourd'hui façonnent la Genève de demain.

Une politique d'intégration intelligente ne doit pas seulement viser ceux et celles qu'il serait urgent d'intégrer: requérants d'asile et sans-papiers, mais une vraie politique d'immigration doit aussi englober la liberté du commerce et la liberté de circulation...

À la lumière de ces réflexions, nous citons l'article 53, al 5, de la nouvelle loi fédérale sur les Etrangers (Letr): «L'intégration est une tâche que la Confédération, les cantons, les communes, les partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales et les organisations d'étrangers **se doivent d'accomplir en commun**».

Aujourd'hui à Genève, il y a plus de 38 % d'étrangers représentant près de 190 nationalités différentes. Pourquoi Genève - canton où il y a le plus d'étrangers - n'est-il pas celui où les choses vont le plus mal?

Depuis plus de 30 ans, de très nombreux acteurs comme les communes, les organismes de migrants, les associations, etc. ont fait face à leurs responsabilités en répondant aux besoins nouveaux générés par la migration. Avec la création d'un Bureau de l'intégration, il s'est agi de renforcer le processus d'intégration et de canaliser un développement devenu quelque peu anarchique en raison de nouvelles nécessités.

À la lumière de son expérience, le Bureau de l'intégration constate qu'il a développé jusqu'ici une politique essentiellement ponctuelle, alors qu'il faut aussi conduire une politique ciblant tous les étrangers et jouer un rôle d'animateur du réseau d'acteurs qui est le sien.

Il s'agit de mettre en place aujourd'hui une politique transversale avec des moyens suffisants, indicateurs du degré réel de la volonté politique.

La politique de l'intégration des étrangers doit s'inscrire dans le cadre d'une politique globale de lutte contre les exclusions.

À défaut d'une volonté politique forte et de moyens suffisants, la politique d'intégration sera limitée et ce sera l'échec assuré et répété.

*Francis Walpen
Président du Groupe Genève*

Loi sur les langues nationales

Permettez-moi tout d'abord quelques remarques d'ordre général :

Je suis reconnaissante à la Commission de la Science, de l'Education et de la Culture du Conseil national, d'avoir tenu tête au Conseil fédéral en proposant cette initiative parlementaire. Dans un pays quadrilingue et pluriculturel composé de 26 États, plus ou moins indépendants, il semble évident que la Confédération assume le mandat constitutionnel élargi qui lui est confié depuis 1999 par l'art. 70 sur les langues, mais que les lois actuelles ne lui permettent pas de remplir.

Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Le peuple suisse a plébiscité un nouvel article constitutionnel sur la mise en place d'un espace suisse de la formation homogène, pour lequel la Confédération et les cantons assument ensemble la responsabilité et la coordination dans les limites de leurs compétences respectives.

Or, c'est aux articles 70 et 62 de la Constitution que le Conseil national se réfère, pour se prononcer en faveur de l'enseignement d'une seconde langue nationale à l'Ecole obligatoire, avant l'apprentissage de l'anglais.

Pour ma part, je fais confiance à l'avis de droit du Prof. Ehrenzeller, initiateur du nouvel article 62, qui rappelle que le rôle subsidiaire de la Confédération – en cas d'échec de l'harmonisation entre les cantons – s'applique uniquement aux critères figurant dans cet article et dont l'enseignement des langues ne fait précisément pas partie.

De plus, la compétence de la Confédération dans l'art. 70 se limite au terme d'«encouragement» et l'on ne saurait y voir une obligation de réglementer.

Ainsi, les cantons se sont non seulement mis d'accord sur un projet d'harmonisation des structures et des objectifs de la scolarité obligatoire – incluant également la question de l'enseignement des langues nationales – mais ils ont voté, à l'unanimité, un concordat au mois de juin, ce que le Conseil national ignorait au moment du débat.

Quelques réflexions sur le fond :

Comme Romande, je n'ai pas l'impression de trahir la minorité que je représente, en combattant la décision du Conseil national.

Je suis convaincue qu'il est de la plus grande importance pour la cohésion de notre pays, d'améliorer la

communication et la bonne entente entre les différentes communautés à travers l'apprentissage de nos langues nationales. Si l'anglais venait à s'imposer de manière générale, il deviendrait beaucoup plus difficile de transmettre la richesse, voire l'essence de nos différentes cultures.

J'ai également longtemps pensé que l'enseignement d'une deuxième langue nationale – pour peu que cela soit fait de manière attractive – rendait par la suite l'apprentissage de l'anglais plus facile, ceci d'autant plus que nos enfants fredonnent des tubes américains à longueur de journée, quand ils ne sont pas devant leur « Playstation ».

Enfin, je suis persuadée qu'une large majorité des enfants ont, dès leur plus jeune âge, une grande facilité d'apprentissage des langues. Il s'agit d'exploiter ce potentiel comme une chance supplémentaire que nous leur donnons dans leur vie.

Ceci dit, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) s'est mise d'accord, après des années de divergences, sur une solution flexible, permettant à chaque canton de fixer lui-même l'ordre dans lequel les langues seraient enseignées - sous condition qu'à la fin de la scolarité obligatoire, les élèves atteignent le même niveau dans les deux langues nationales. C'est comme l'œuf de Colomb, il fallait y penser.

La CDIP a dû se rendre à l'évidence que la Direction de l'instruction publique du canton de Zurich ne reviendrait plus en arrière après avoir décidé, unilatéralement, de faire enseigner l'anglais dès la troisième année de l'école primaire – reportant l'enseignement d'une deuxième langue nationale en cinquième année. Mais le pire a failli survenir plus tard, avec des initiatives populaires dans plusieurs cantons, qui ont opté pour le « Frühenglisch », demandant que l'on se contente de l'enseignement d'une seule langue étrangère. Par bonheur, le bon sens et l'esprit civique l'ont emporté, puisque ces initiatives ont été rejetées.

Que va-t-il se passer si nous votons aussi dans le sens du Conseil national?

À mon avis, il faut s'attendre à un référendum, car jamais les cantons et les milieux adeptes du « Frühenglisch » n'accepteront cette décision et le résultat d'une votation populaire sur cet objet est couru d'avance !

Je ne pense pas que la paix confédérale y gagnerait.

Il me reste à conclure avec trois revendications :

Il devient urgent que la Confédération veille à ce que son administration soit le reflet de la pluralité linguistique dont nous nous déclarons si fiers.

- Il est inadmissible que des fonctionnaires en contact avec les citoyens et les collectivités publiques de l'ensemble du pays ne soient pas en mesure de comprendre au moins l'une des langues nationales autre que la leur.
- Lors de l'engagement de nouveaux fonctionnaires, notamment au niveau des cadres supérieurs, il faudrait veiller à donner la priorité aux candidats maîtrisant deux, voire trois langues nationales.
- Enfin, les Suisses allemands et allemandes ont de la peine à faire admettre dans leurs mœurs quoti-

diennes le bon allemand qui serait, selon l'art. 4 de la Constitution fédérale, leur langue officielle.

Nous savons que le bon allemand continue à être ressenti comme une langue étrangère et est souvent déclarée comme telle. Il s'agit donc de soutenir tout ce qui est entrepris afin de favoriser la diffusion du bon allemand dans les relations orales ayant un caractère public ainsi qu'à l'École obligatoire, voire les classes enfantines.

Mais l'amélioration de cette situation de fait ne peut se faire qu'à longue échéance, avec un objectif précis et une volonté forte.

Christiane Langenberger

Stoppt den Sprachenkrieg

Brief vom 20. September 2007 an den Ständerat

Sehr geehrte Frau Ständerätin
Sehr geehrter Herr Ständerat

Die Vereinigung Neue Helvetische Gesellschaft - Treffpunkt Schweiz, die wichtigste staatsbürgerliche Organisation unseres Landes, hat die Stärkung des nationalen Zusammenhalts zum Ziel und sagt daher: Stoppt den Sprachenkrieg!

Gewiss wäre es auch unserer Meinung nach vorzuziehen gewesen, sich auf ein Sprachenlernprogramm mit Priorität auf einer zweiten Landessprache zu einigen. Verschiedene Gründe hätten eine solche Wahl gerechtfertigt, insbesondere die Stärkung der Viersprachigkeit und die Verbesserung von Kommunikation und Verständnis zwischen den verschiedenen Sprachgemeinschaften des Landes. Es ist aber nicht sinnvoll, hier und jetzt darauf zurückzukommen.

Tatsächlich hat die entscheidende Schlacht im Sprachenkrieg schon stattgefunden: 1998 hat die Zürcher Erziehungsdirektion in Missachtung der Empfehlungen der Erziehungsdirektorenkonferenz (EDK) einseitig entschieden, Englisch von der dritten Primarschulklasse an unterrichten zu lassen und eine zweite Landessprache von der fünften Klasse an. Immerhin war vorgesehen, dass die Schüler am Ende der obligatorischen Schulzeit in beiden Sprachen dasselbe Niveau erreichen sollten.

Aber das Schlimmste geschah später: In mehreren Kantonen, die ebenfalls für das Frühenglisch entschieden hatten, verlangten Volksinitiativen, dass man sich in der Primarschule auf nur eine Fremdsprache beschränke. Die Annahme dieser Initiativen hätte schlimme Folgen gehabt, denn die zweite Landessprache, in der Deutschschweiz das Französische, wäre über die Klinge gesprungen.

Glücklicherweise haben der gesunde Menschenverstand und der eidgenössische Bürgersinn obsiegt, und diese Initiativen, insbesondere diejenige im Kanton Zürich, sind verworfen worden.

Nun kommt ein neues Element in diese Sprachendebatte. Am Ende der Diskussion über das Projekt eines Sprachengesetzes hat der Nationalrat die wohlgemeinten Vorschläge einiger seiner Mitglieder befolgt und beschlossen, in diesem Gesetz die Priorität einer zweiten Landessprache zu fixieren. Was wird nun aber geschehen, wenn Ständerat ebenfalls in diesem Sinne entscheidet?

In diesem Fall müsste man sich auf ein Referendum gefasst machen, denn die auf Frühenglisch eingestellten Kantone und Kreise werden einen solchen Entscheid nie akzeptieren. Das Ergebnis einer Volksabstimmung in dieser Sache wäre zum vorneherein klar! Denn es ist nicht realistisch, dass eine Entscheidung für eine zweite Landessprache zustande käme. Die grosse Mehrheit der Bevölkerung des Kantons Zürich und derjenigen Kantone, die ihm gefolgt sind, ist auf Frühenglisch eingeschworen. Diese Kantone haben schon Millionen von Franken investiert in Aus-

bildungsprogramme für Primarschulenglisch, und man kann sicher sein, dass selbst in den Kantonen, die dem Vorrang einer zweiten Landessprache die Treue gehalten haben, eine bedeutende Minderheit einer Zürcher Lösung zustimmen würde, vor allem in den Städten.

Mit Sicherheit würde ein Abstimmungskampf vor einem derartigen Entscheid mit Leidenschaft geführt. Das hätte zur Folge, dass Vorurteile der Deutschschweizer gegenüber den Welschen und umgekehrt erneut aufgewärmt würden.

Dazu kommt, dass eine vom eidgenössischen Gesetz aufgezwungene Lösung der Souveränität, welche den Kantonen im Erziehungswesen noch geblieben ist, einen schweren Schlag versetzen würde. Die EDK empfiehlt tatsächlich das Erlernen einer zweiten Landesprache und des Englischen, aber ohne die Reihenfolge festzulegen.

Anstatt viel Energie in einem unnötigen und brudermörderischen Kampf zu vergeuden, wäre es besser, das eigentliche Problem anzugehen: Dafür zu sorgen, dass am Ende der obligatorischen Schulzeit die Schüler ein genügendes Niveau in der zweiten Landessprache und im Englischen erreichen. Dazu sind die notwendigen Mittel zur Erreichung dieses Zieles zu formulieren und schliesslich und vor allem diese Mittel zu bewilligen.

Wenn das Parlament an der Idee eines Sprachengesetzes festhält, soll dieses helfen, die Minderheiten, die es am meisten nötig haben, zu unterstützen. Dieses Gesetz könnte auch Gelegenheit dazu bieten, einige Regeln festzulegen, die sich am Sprachengesetz orientieren, das die Stimmbürger des Kantons Graubünden am vergangenen 17. Juni angenommen haben, wenn auch leider ein halbes Jahrhundert zu spät. Dieses Gesetz sieht insbesondere vor, dass man bei der Wahl von neuen Beamten systematisch denjenigen Kandidaten den Vorzug gibt, die zwei oder drei offizielle Sprachen des Kantons Graubünden beherrschen. Eine entsprechende Regelung stünde der eidgenössischen Verwaltung wohl an, besonders auf der Ebene der oberen Kader.

Die Neue Helvetische Gesellschaft hat sich seit ihrer Gründung im Jahre 1914 für den Sprachfrieden in der Schweiz engagiert, und Treffpunkt Schweiz hat es seit 1945 ebenso gehalten. Die heute vereinigten Organisationen laden Sie ein, ein Wiederaufreissen von Wunden durch einen unnötigen Sprachenkrieg zu vermeiden.

Treffpunkt Schweiz - Neue Helvetische Gesellschaft

*Die Präsidentin : Christiane Langenberger
Die Zentralsekretärin : Mireille Renaud*

Les valeurs qu'entend défendre notre association

Le 9 juillet dernier, une douzaine de membres du Comité central, sous la présidence de Madame Langenberger, ont participé à une séance de « remue-méninges », orchestrée par Monsieur Thomas Graf, modérateur de Zurich. De cette réflexion et de cet échange d'idées devaient ressortir les grands thèmes d'intérêt et de travail de notre association pour les deux ans à venir.

La récolte a été riche, les ambitions hautes, mais finalement sans grande surprise car les idées énoncées sont celles qui travaillent et que travaille déjà RS-NSH. L'exercice a néanmoins permis d'en faire un recensement explicite, de les regrouper en thèmes et d'organiser ceux-ci par ordre de priorité

et d'importance. En voici un tableau, établi sur la base du procès-verbal de la séance par Madame Erika Junod, avec, en préliminaire, deux remarques personnelles :

- les thèmes retenus sont traversés par le sentiment que nous vivons une période de transition, ce qui oblige, sans renier le credo de notre association, à ouvrir celle-ci à de nouveaux champs d'intérêt et d'action pour tenir compte de l'évolution du monde ;
- le corollaire en est que l'échelle de la réflexion doit dépasser le cadre national, car notre souci ne peut plus seulement être celui de la cohésion nationale, mais doit inclure celui de la place de la Suisse dans

le monde, de sa relation au monde, et en particulier de sa relation à l'Europe.

1. La cohésion nationale reste un thème central de RS-NSH, mais sa définition inclut l'intégration des migrants, dans la tolérance qui invite les Suisses au respect des différentes cultures et religions, et les migrants à l'acceptation de l'ordre établi suisse et des valeurs posées par la loi. La préservation du caractère multilingue et multiculturel originel du pays doit, lui aussi, demeurer un souci constant.
2. L'évolution du monde, notamment la globalisation et l'intense circulation des personnes obligent à repenser les valeurs qui sous-tendent la vie sociale, politique, économique et culturelle suisses; sans nécessairement faire fi des valeurs anciennes, dont certaines restent actuelles, il faut s'ouvrir aux valeurs nouvelles compatibles avec les particularités de la Suisse: l'œuvre des Anciens ne doit pas être un carcan, mais être ajustée à la modernité dans le respect de l'esprit fédéral, car «chaque culture puise à ses propres racines, mais ne s'épanouit qu'au contact des

autres cultures» (Ismail Serageldin, Directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie).

3. Corrélativement, le patriotisme suisse doit être repensé et évoluer d'un nationalisme fermé et arrogant en un attachement au pays qui n'exclut pas l'ouverture au monde, notamment à l'Europe: pas besoin de vendre son âme pour dialoguer et collaborer avec l'autre. Pareille liberté suppose, cependant, que la Suisse ait foi en elle-même.
4. Enfin, solidarité et tolérance doivent présider aux échanges et aux rapports à l'intérieur du pays pour que la société suisse soit à la fois forte et conviviale.

Sur la base de ces considérations, deux slogans ont été retenus pour l'orientation du programme de RS-NSH dans les années 2008 et 2009:

- « Une Suisse forte et ouverte »
- « La Suisse est plus grande que ses frontières »

Corinne de Tscharnier

Quand les Argoviens visitent Genève

Les Groupes d'Argovie et de Genève de RS - NSH avaient mis au programme de leur saison 2006/07 un échange de visites: Genève devait se rendre à Aarau en juin et Argovie en septembre à Genève. La première visite a dû être reportée à avril 2008 faute de participants genevois (4 inscriptions), la 2^e a finalement eu lieu le 15 septembre dernier.

Sous réserve d'une faible participation des Argoviens (7 personnes, épouses comprises, pour 18 Genevois), la journée a été un grand succès: un beau temps estival a permis de montrer Genève sous ses plus belles couleurs, tout au long d'un parcours qui a mené les participants du Château de Penthes (collation et présentation de la Fondation et du Musée pour l'histoire des Suisses dans le monde) à Coligny, (visite guidée de la Fondation Martin Bodmer et

accueil par le Maire de la commune autour de verres de vins locaux) – en passant par un déjeuner-croisière sur un bateau de la CGN qui a fait le tour du Petit Lac, tandis que les passagers se régalaient du menu et de la vue.

Le contact entre Argoviens et Genevois a été chaleureux, grâce notamment à la bonne pratique du français de nos hôtes d'outre-Sarine, et la journée utile pour certains d'entre ces derniers qui découvraient Genève pour la première fois...; quant aux Genevois, ils ont aussi apprécié l'occasion de se mieux connaître... entre eux et ils se réjouissent d'être reçus à Aarau au printemps prochain; espérons qu'ils seront nombreux!

Corinne de Tscharnier

Les conférences de la section vaudoise en 2007

Comme chaque année, le Comité du Groupe Vaud s'est penché sur un nouveau cycle de conférences susceptibles d'intéresser ses membres. Après avoir approfondi des sujets aussi variés que «La Suisse et les religions», «La place de la Suisse dans le monde» ou «Quelles sécurités pour l'avenir?», il a semblé opportun à notre Comité de proposer un thème qui s'inscrit dans une certaine continuité permettant de mieux cerner la richesse et la diversité helvétique, à savoir **«les Suisses et l'argent»**. Ce cycle se déroulera pour la première fois sous l'égide de notre association redynamisée par la fusion de la «Nouvelle Société Helvétique» et des «Rencontres Suisses» et son programme traitera des sujets suivants:

- Le 4 septembre 2007: «L'odeur de l'argent et son éthique» par M. Edouard Dommen, économiste, spécialiste de l'éthique économique.

- Le 2 octobre 2007: «Gouvernance d'entreprise: quelles rémunérations pour quels patrons et administrateurs?» par M. Dominique Freymond, ancien Chancelier de l'État de Vaud et consultant en gouvernance d'entreprise.
- Le 13 novembre 2007: «Fiscalité et concurrence internationale et intercantonale» par M. le Professeur Xavier Oberson, Professeur de droit fiscal, avocat.
- Le 27 novembre 2007: «Sport et argent» par M. Jean-Pierre Seppey, Président de la Fédération Mondiale de Volleyball et de Beach Volleyball.

Ces conférences ont lieu au centre du Général Guisan, Av. du Général Guisan 117 à Pully, dès 20 h 00.

Wenn's an die Fundamente geht Identität, Veränderung und Zusammenhalt der Schweiz

Inhaltliche Disposition der Publikation 2007/08 der NHG/TS Winterthur

Stand Ende Juli 2007

Generalthema bildet eine Auswahl von gesellschaftlichen Veränderungen, welche die Identität der Schweiz beeinflussen. Den Hintergrund ergibt die rasch wachsende Internationalisierung des Lebensstils, der zu Orientierungsproblemen führt und kompensatorisch das Bedürfnis nach einem eigenen, in eine erkennbare örtliche Identität eingebetteten «Gesicht» hervorruft.

I. Identitätsmerkmale der Schweiz

1. Identitätsmerkmale heute

Hinweise auf laufende Veränderungen und neue Merkmale. Verfasser noch nicht gefunden

2. Wider die Zentrifugalkräfte. Vom Spannungsfeld zwischen Wirtschaft in einem globalisierten Umfeld

Der Generaldirektor-Oberst-Nationalrat ist ein verschwundenes Modell des Schweizer «Leaders». Der Abdruck der Ustertagrede 2006 von *Rolf Dörig*, CEO der Swiss Life, ist zugesichert. Sie enthält eine bemerkenswerte Selbstkritik der Wirtschaft und will neue Wege zu gesellschaftlichem und politischem Engagement der Wirtschaft weisen.

3. *Qu'en est-il de l'identité romande?*

Die Veränderung des welschen Selbstbildes in den letzten 50 Jahren, bis zur Verabschiedung bisheriger Identitätsvorstellungen, in der historischen und politologischen Literatur der Suisse romande. Ein Bericht von *Roberto Bernhard*, alt Welschland-Berichterstatter.

4. *Différences entre l'historiographie romande et alémanique?*

Der Eindruck, die schweizerische Weltkriegsvergangenheit sei im Welschland eher anders als in

der Deutschschweiz aufgearbeitet worden, verdient Untersuchung angesichts deutschschweizerischer Selbstzweifel und welschen Selbstbewusstseins. Der Historiker *Hervé de Weck* hat eine Studie erstellt, die den genannten Eindruck weitgehend bestätigt.

5. *Helvetismus – was ist das?*

Eine seit dem 18. Jahrhundert bis heute anhaltende, durch alle Veränderung hindurch zu beobachtende Geistesbewegung, an der die Helvetische und die Neue Helvetische Gesellschaft beteiligt waren und sind. Eine kurze Betrachtung von *Roberto Bernhard*, alt Zentralvize-präsident der NHG.

II. Paradigmawechsel

1. *Populistischer Demokratismus*

Die aktuelle Tendenz zum Abbau rechtsstaatlicher Errungenschaften und Garantien und zur Verabsolutierung von Volksentscheiden selbst unterster hierarchischer Stufe trotz übergeordnetem Recht. Der Staatsrechtler Prof. Dr. *Georg Müller* hat eine Studie darüber zugesagt.

2. *Wenn das Milizprinzip in Frage gestellt wird.*

Es wird immer schwieriger, die Milizämter des Zivillebens zu besetzen. Ist die Professionalisierung der Ausweg angesichts der Bedeutung des Milizprinzips für die Schweiz der unvermeidliche Ausweg? Prof. *Hans Geser*, Soziologe, gibt eine Antwort.

3. *Welche Armee hat Zukunft?*

Der Spruch «Die Schweiz hat keine Armee; sie ist eine Armee» trifft nicht mehr zu. Die Armee ist an ein neues Bedrohungsbild angepasst worden. Kann sie noch als Milizarmee bestehen und die Schweiz im Alleingang verteidigen? Ein Tagungsbericht unseres Mitglieds Dr. *Dieter Kläy*.

4. *Landmanagement wird unerlässlich*

Die wachsende Ballung der Bevölkerung in einigen Zentren entvölkert «unrentable» Gegenden. Dies strukturiert die Schweiz siedlungsmässig um. Das hat bereits Vorschläge zu einer Umgestaltung der territorialen Einteilung der Schweiz und zum Fallenlassen solcher Verlierer-Gegenden zugunsten der Metropolen gerufen. Mit einem Landmanagement, das spezifische Qualitäten der marginalisierten Zonen aufwertet und vermarktet, können extreme Ausschläge der gegenwärtigen Tendenzen, die erhebliche Spannungen hervorrufen könnten, aufgefangen werden. Der Fachmann Prof. *Martin Boesch*, Universität St.Gallen, hat einen Artikel darüber in Aussicht gestellt.

III. Gelungenes - Errungenes

(Nebst Problemen wollen wir auch Erfolgsmeldungen bringen!)

1. *Der «transkulturelle» Modellfall Schweiz*

Ende des 20. Jahrhunderts sind Vielvölkerstaaten implodiert. Die Schweiz hat es dagegen bisher besonders gut verstanden, mit Plurikulturalität umzugehen. Es gibt aber auch fehllaufende Multikulturalitäts-Ideen, die mit hiesigen Grundrechten kollidieren. Ein Bericht mit Kommentar über diesbezügliche Veröffentlichungen von Prof. Volcker Reinhardt, Historiker, Freiburg i.Ue., und Rechtsanwältin Seyran Ates, Berlin, von *Roberto Bernhard* steht zur Verfügung.

2. *Die Bodenseekonferenz – ein Beispiel funktionierender grenzüberschreitender Politik*

Ein Gegenbeispiel zur allzu langen Funkstille zwischen Zürich und Stuttgart, die uns die deutsche Fluglärmverfügung beschert hat. Der Chef der Dienststelle des Kantons St.Gallen für Koordination der Aussenbeziehungen, *Vorbürger*, stellt dies dar.

3. *Sozialintegration von Eltern auf guten Wegen*

Ausländische Eltern und solche aus unterprivilegierten Schichten bilden ein Problem, zusammen mit ihren Nachkommen.

Ein funktionierendes Beispiel, wie man das Problem anpacken kann, soll vorgestellt werden. *Beda Meier*, Chef Koordinationsstelle für Integration des Kantons St.Gallen.

4. *Une technique suisse pour l'engagement humanitaire helvétique: Non à la fatalité*

Alt Bundesrat *René Felber* befürwortet die Stützung des Entminungsprogramms der Konstrukteure des Schweizer Entminungspanzers «Digger». Ein bemerkenswerter Verbund helvetischen Erfindergeistes und schweizerischer humanitärer Tradition.

IV. Zusammenhalt

1. *Das Bündner Sprachengesetz*

Der Generalsekretär der Lia Rumantscha, *Derungs*, kommentiert das am 17. Juni 2007 angenommene Sprachgesetz, welches das Territorialitätsprinzip einführt und die Minderheiten ungewöhnlich stärkt. Aufsatz *teilweise romanisch, teils deutsch* verfasst.

2. *Islam en Suisse: plus que des rituels, une visibilité qui interpelle /Ist der Islam hiesigen Wertvorstellungen gegenüber anpassungsfähig?*

Eine brennende Problematik. Ein Artikel des Freiburger Historikers und Sozialanthropologen *Stéphane Lathion* zeigt deren Entwicklung in der Schweiz und weist auf unterschiedliche Lagebeurteilungs-Möglichkeiten hin. Der Basler Fachjournalist *Beat Stauffer* befasst sich mit der Frage der Integrationsfähigkeit der Islamisten.

3. *Le dictionnaire français-suisse allemand devient un « best-seller »!*

Die unerwartete Erfolgsgeschichte dieses Wörterbuches als Novum in der alemannisch-welschen Beziehung soll womöglich von dessen Verfasserin, der Gymnasiallehrerin *Mimi Steffen*, auf Französisch dargestellt werden.

Der Einbezug sprachpolitischer Themen ist zur möglichststen Erhaltung und Rechtfertigung der durch die Fusion NHG/TS eingebrachten Bundes-subsidierung für Sprachpolitik nötig.

Ein Kapiteleinleitungstext in *italienischer* Sprache ist gesichert; somit sind alle Landessprachen ausserhalb der übersetzten Zusammenfassung vertreten.

Tant qu'il y a, il y a! So lang's het, het's

Le secrétariat de Rencontres Suisses - Nouvelle Société Helvétique regorge d'ouvrages publiés par l'une et l'autre des deux associations qui ont fusionné le 1er janvier de cette année. Dans un premier temps, nous vous signalons les ouvrages parus sous l'enseigne de la **Nouvelle Société Helvétique (NSH)**.

Ces ouvrages sont à la disposition de nos membres. Nous pensons plus particulièrement aux membres venant de Rencontres Suisses, qui n'ont pas eu l'occasion d'acquérir ces livres au fur et à mesure de leur parution.

Il suffit d'un coup de téléphone, d'un fax ou d'un courriel au Secrétariat central : Madame Mireille Renaud se fera un plaisir de vous envoyer gratuitement les livres commandés, contre facturation des frais d'expédition.

Voici la liste des livres NSH actuellement disponibles :

*Im Keller des Sekretariates der Neuen Helvetischen Gesellschaft - Treffpunkt Schweiz liegen eine grosse Anzahl Publikationen, die von den beiden anfangs dieses Jahres fusionierten Vereinen veröffentlicht worden sind. Heute machen wir Sie auf die Publikationen der **Neuen Helvetischen Gesellschaft (NHG)** aufmerksam.*

Diese Publikationen stehen unseren Mitgliedern zur Verfügung. Wir denken insbesondere an diejenige Mitglieder, die von Rencontres Suisses stammen, die also nicht die Gelegenheit hatten, die Bücher im Laufe der Zeit zu erwerben.

Ein Anruft, ein Fax oder ein E-Mail an das Zentralsekretariat genügt : Frau Mireille Renaud wird sich freuen, Ihnen die gewünschten Bücher gratis zuzu-

stellen, gegen Verrechnung der Speditionskosten. Hiernach die Liste der verfügbaren Publikationen der NHG:

Annuaire / Jahrbücher

- | | |
|---------|--|
| 1973 | <i>Mitbestimmung / Participation</i> |
| 1974 | <i>Zerstörerische Freiheit ?
Liberté pour détruire ?</i> |
| 1975 | <i>Lebensqualität / Qualité de la vie</i> |
| 1976 | <i>Rezession... und ich / Récession... et moi</i> |
| 1977 | <i>Die Frau heute / Situation de la femme</i> |
| 1978 | <i>Ja zum Kanton Jura
Oui au canton du Jura</i> |
| 1979 | <i>Schweizer zwischen Ärgernis
und Hoffnung
Suisses entre l'irritation et l'espérance</i> |
| 1980 | <i>Patient : Gesundheitswesen ?
Le système de santé : malade ?</i> |
| 1981 | <i>Der Dialog zwischen den Schweizern
Le dialogue entre Suisses</i> |
| 1982 | <i>Jugend - Ärgernis oder Hoffnung ?
Jeunesse - Irritation ou espérance ?</i> |
| 1983 | <i>Die Schweiz und die Welt
La Suisse et le Monde</i> |
| 1984 | <i>Leben 1991 - Hoffnung
oder Herausforderung ?
Vivre 1991 - Une chance ou un défi ?</i> |
| 1985 | <i>Der Dialog in der Demokratie
Le dialogue en démocratie</i> |
| 1986 | <i>Der Geist des freiwilligen Dienstes
L'esprit de milice</i> |
| 1987 | <i>Wir und die Welt
La Suisse et le monde</i> |
| 1988/89 | <i>Horizont 92
Die Schweiz im Zeichen der EG
Horizon 92
La Suisses et le défi européen</i> |

- 1993/94 *700 Jahre sind erst ein Beginn*
700 ans, ce n'est qu'un début
- 1994/95 *Die Schweiz als Wille und Vorstellung*
La Suisse : Acte de volonté et conception
- 1995/96 *Zwischen Selbstverwirklichung
und Solidarität*
Entre l'épanouissement individuel
et la solidarité
- 1996/97 *Unsere Nachbarn am Weg der Schweiz*
Nos voisins à la rencontre
d'une Suisse en évolution
- 1997/98 *Grenzerfahrungen*
L'exploration des frontières
- 1998/99 *Nationalismen / Nationalismes*
- 1999/00 *Die Schweiz unter Globalisierungsdruck*
La Suisse sous la pression
de la mondialisation
- 2000/01 *Aktive Bürgerschaft
oder passive Bevölkerung ?*
Citoyenneté active ou population passive
- 2001/02 *Föderalismus hat Zukunft*
Un avenir pour le fédéralisme
- 2002/03 *Die multikulturelle Schweiz*
La Suisse multiculturelle
- 2003/04 *Blickpunkt Sicherheit*
Pleins feux sur la sécurité
- 2004/05 *Demokratie im Wandel*
Démocratie au tournant

Chacun des annuaires contient la contribution de plusieurs auteurs sur un sujet d'actualité. La plupart des textes sont rédigés en allemand ou en français, exceptionnellement en italien ou en romanche. Chaque article est accompagné d'un résumé dans les trois autres langues nationales.

Jedes Jahrbuch enthält mehrere Beiträge zu einem aktuellen Thema. Die meisten Texte sind auf Deutsch oder Französisch verfasst, ausnahmsweise auf Italienisch oder Romanisch. Jeder Artikel ist von einer Kurzfassung in den drei anderen Landessprachen begleitet.

Malheureusement, notre collection est incomplète. Nous serions heureux qu'un membre puisse nous aider à la compléter. En effet, les deux annuaires suivants nous manquent :

Leider ist unsere Sammlung unvollständig. Es würde uns freuen, dieselbe vervollständigen zu können. Folgende zwei Jahrbücher fehlen uns :

- 1989 *Die Frauen im Wandel der Zeit*
Les femmes et la Suisse en évolution
- 1990 *Die Schweiz im Spiegel ihrer Sprachen*
La Suisse face à ses langues.

Jean-Claude Hefti

Calendrier des manifestations Veranstaltungskalender

- **Montag, 29.10.2007**, 18h15, Gruppe Bern, Bahnhof Bern, Sitzungsraum von PricewaterhouseCoopers AG, « **Service Public im Verkehr** », Dr. Hans Werder, GS UVEK. Panel : Peter Rytz, Kantonsplaner Kanton Bern, Dr. Matthias Tromp, BLS-Direktor, Christoph Erb, Präsident TCS Sektion Bern, Christine Häslar, Grossrätin.
- **Dienstag, 30.10.2007**, 19h30, Gruppe Winterthur, Hotel Banana City, Schaffhauserstr. 8, Winterthur, « **Geht der Schweiz bald der Strom aus ?** », Referat von Dr. Walter Steinmann, Direktor Bundesamtes für Energie.
- **Montag, 05.11.2007**, 19h00, Gruppe Aargau, Alte Kantonsschule Aarau, Diskussion mit Silvio Bircher, ehemaliger National- und Regierungsrat, Buchautor « **Wahlkarussell Bundeshaus** », über *Nach den Wahlen - vor den Wahlen*.
- **Dienstag, 13.11.2007**, 18h30, **Generalversammlung** der Gruppe Region Basel, Meriansaal im Hotel Merian, Rheingasse 2, Basel.
- **Mardi 13.11.2007**, 20h00, Groupe Vaud, Centre Général Guisan, Av. du G. Guisan 117, Pully, Conférence du Professeur Xavier Oberson « **Fiscalité et concurrence internationale et intercantonale** ».
- **Dienstag, 20.11.2007**, 20h00, Gruppe Winterthur, Restaurant Wartmann, Rudolfstr. 15 Winterthur, « **Erfolg bzw. Misserfolg beim Landschaftsschutz Schweiz** », Referat von Prof. Klaus C. Ewald, Ordinarius für Natur und Landschaftsschutz ETH Zürich.
- **Lundi 26.11.2007**, 18h30, Hôtel Continental, Pl. Gare 2, Lausanne, Conférence du Professeur Christian Giordano « **La Suisse plurielle, une construction sociale à identités multiples** ».

- **Dienstag, 27.11.2007**, 18h15, Gruppe Bern, Hörsaal Medizin im Sahli Haus 1, Inselspital «**Rationalisierung im Gesundheitswesen?**» Prof. Christoph Rehmann-Sutter, Président der nationalen Ethikkommission für Humanmedizin. Panel: Dr. U. Birchler, Direktionspräsident Inselspital, Simonetta Sommaruga, Nationalrätin, Prof. Thomas Zeltner, Direktor Bundesamt für Gesundheit.
- **Mardi 27.11.2007**, 20h00, Groupe Vaud, Centre Général Guisan, Av. du G. Guisan 117, Pully, Conférence de M. Jean-Pierre Seppey, Président de la fédération mondiale de Volleyball «**Sport et argent**».
- **Dienstag, 04.12.2007**, 18h00, Gruppe Winterthur, **Klausabend**. Führung durch das Museum Briner und Kern mit Hr. Dr. Peter Wegmann, Konservator.
- **Montag, 28.01.2008**, 18h15, Gruppe Bern, Neues Medienhaus Bundesgasse, Bern, «**Wie viel Service Public für die Medien?**» Panel: Martin Dummermuth, Chef BAKOM, Daniel Eckmann, Medienverantwortlicher, HP. Lebrument, Verleger.
- **Montag, 26.02.2008**, 18h15, Gruppe Bern, «Kegelbahn» Restaurant Schwellenmätteli «**Wasser: Auch für uns eine Herausforderung**» Panel: Barbara Egger, Regierungsrätin, Bruno Schädler, BAFU, Walter Balmer, Lobag, Walter Frey, WVRB, Martin Pfisterer, BKW, Adrian Stiefel, Amt für Umwelt + Energie Kt Bern.

Décès du Professeur Pierre du Bois

C'est avec une infinie tristesse que nous avons dû prendre congé, le 23 juin dernier, du Professeur Pierre du Bois, décédé soudainement à l'âge de 64 ans. Il était membre du corps enseignant de l'Institut universitaire des hautes études internationales (HEI) depuis 1992, professeur invité à l'Université Robert Schuman (Strasbourg), à la Diplomatische Akademie (Vienne) et à la Fondation européenne Titulescu / Ministère des Affaires étrangères de Roumanie, ainsi que président de l'association Rencontres Suisses - Treffpunkt Schweiz de 1996 à 2001.

Toutes celles et ceux qui ont eu le privilège de l'approcher garderont de lui le souvenir d'un homme d'une vaste culture, mais aussi d'une grande gentillesse, délicatesse et gaîté. Lors de la cérémonie d'adieu le 28 juin, ses anciens collègues d'études, le Conseiller fédéral Pascal Couchepin et l'ancien Conseiller d'État et Conseiller national Philippe Pidoux, ont relevé ses qualités de cœur et d'esprit, rendant cette cérémonie particulièrement déchirante et chaleureuse tout à la fois.

Ses domaines de recherche ont porté sur l'intégra-

tion européenne, les relations Est-Ouest, les relations économiques internationales et les relations extérieures suisses. Il a publié notamment: «*La Suisse et le défi européen 1945-1992*», «*La Suisse et l'Espace économique européen*» et «*Alémaniques et Romands entre unité et discorde*».

Pour les Rencontres Suisses il fut un digne successeur du Professeur Jean-François Bergier, poursuivant une analyse critique, mais admirative, de l'évolution de notre pays. À cet égard il écrivait en 2001: «*Même érodée, son identité, résiste à l'uniformisation. Fondée sur des équilibres presque institutionnalisés, sa légendaire stabilité politique continue ainsi de faire sa force dans la concurrence entre les nations. La démocratie directe, aussi déroutante soit-elle, demeure exemplaire. L'économie, malgré les ombres au tableau, conserve solidité, efficacité et crédibilité. Sonderfall? Normalfall? Au fond, devant les défis de l'avenir, c'est du dialogue constructif entre la permanence et le changement, entre la tradition et le renouvellement, que dépend le destin de la Confédération*».

Adresse pour retours / Rücksendeadresse :

RS-NSH / NHG-TS
Secrétariat central
Av. des Sports 28
1400 Yverdon-les-Bains

Impressum

Édition RS-NSH
Comité de rédaction :
Ch. Langenberger, C. de Tscherner,
M. Renaud, J.-C. Hefti

Adresse du secrétariat central

RS-NSH / NHG-TS
Mme Mireille Renaud
Av. des Sports 28
1400 Yverdon-les-Bains
tel. 024 420 18 19
fax 024 420 18 20
mobile 076 326 98 80
e-mail rsnsh@bluewin.ch